

L'art de la lingere / Par M. de Garsault.

Contributors

Garsault, François A. de 1693-1778.

Publication/Creation

[Paris] : De L'imprimerie, L. F. Delatour, 1771.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fnxuudqb>

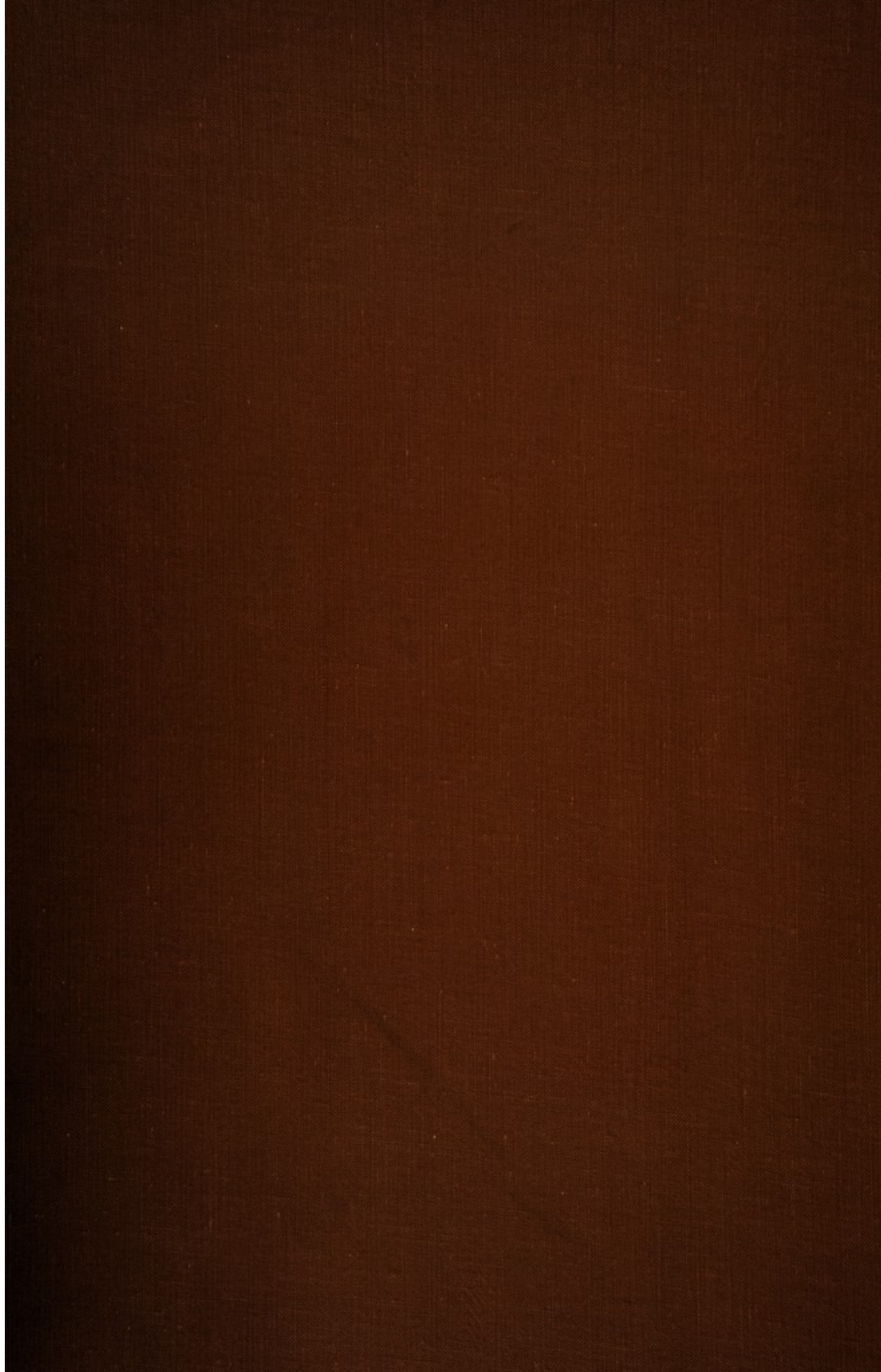
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





L'ART DE LA LINGERE.

Par M. DE GARSULT.

M. DCC. LXXI.

DE LA LINGERIE
L'ART

Par M. de CASSAN.

M. DCC. LXXI.



L'ART DE LA LINGERE.

Par M. DE GARSULT.

INTRODUCTION.

LES Lingeres font un Corps de Communauté des plus nécessaires, attendu qu'elles ont non-seulement le droit de vendre toutes especes de Linge, toiles de lin, de chanvre, de coton & dentelles, mais encore celui de tailler, coudre & achever tous les vêtements de Lingerie qui s'exécutent tant pour la nécessité que pour la propreté, & même pour le luxe. C'est la Lingere qui couvre l'homme dès l'instant de sa naissance, pendant sa vie & même après; c'est elle qui garnit les tables, les lits, les autels, &c.

Il n'est pas douteux que ce Corps de Maîtrise ne soit très-ancien & qu'il n'ait été confirmé successivement par plusieurs de nos Rois; mais comme on n'a trouvé à leur Bureau que leurs derniers Statuts, il suffira de dire qu'elles y sont énoncées par les titres de Maîtresses Toilières, Lingeres, Canevassières en fil; qu'ils sont datés du 3 Mai 1645, sous le regne de Louis XIV, & qu'ils contiennent, outre les Réglemens de Police de la Communauté, ce qui vient d'être dit ci-dessus en général.

Comme il est impossible que les seules Maîtresses Lingeres puissent travailler tout le Linge qui s'emploie, ni rassembler chez elles la quantité d'Ouvrières qu'il seroit nécessaire d'entretenir pour la fourniture du Public, elles ont nombre de femmes qu'elles autorisent à ce travail; on les nomme *Ouvrières en Linge*: mais ces femmes ne sauroient en fournir pour leur compte, ni en vendre, sans risquer d'être saisies par la Communauté des Lingeres.

On doit entièrement la connoissance de cet Art, à Mademoiselle Merlu, ci-devant ancienne première fille de boutique de Madame du Liège une des plus célèbres Lingeres de Paris, & à présent Maîtresse Lingere rue Taranne. Le zèle avec lequel cette Demoiselle a pris à cet égard l'intérêt du Public, mérite qu'elle en soit connue, & que son nom paroisse à la tête de son Ouvrage.

La matiere de cet Ouvrage, outre les Chapitres qui le divisent, est encore partagé en quatre grands Objets, lesquels donnent tous les ouvrages des Lingeres,

LINGERE.

A

Ils sont intitulés : *Première, Seconde, Troisième & Quatrième Partie des Ouvrages de la Lingere.*

La première est la description des pièces d'un Troussseau, *Chap. IV.* Entre la première & la seconde Division, on trouve deux Chapitres, le V^e & le VI^e; le cinquième contient les termes de l'Art, employés dans l'ouvrage, & leur explication; le sixième traite des Points de coutures, de la Marque, &c.

La seconde grande Division, *Chap. VII*, est la description des pièces d'une Layette.

La troisième est la description de plusieurs pièces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Troussseau ni dans la Layette, *Chap. VIII.*

La quatrième est la description du Linge d'Eglise, *Chap. IX.*

On croit qu'il n'y a guère de Linge en usage qui ait échappé à nos recherches, si ce n'est les différences des coëffures & la variation des modes, qui changent parmi les femmes de jour en jour; encore en trouvera-t-on la base dans les Coëffures & Bonnets décrits dans ce Traité.

A l'égard des coutures, les unes se servent d'une espèce, quand d'autres en emploient une différente; ainsi ce qu'on en dit ici dans le détail des divers ouvrages qu'on y explique, ne sauroit être un principe absolu.

CHAPITRE PREMIER.

L'Aune & ses fractions réduites en pieds, pouces & lignes.

L'AUNE, les Ciseaux, l'Aiguille & le Dez, sont les seuls instruments de la Lingere. L'Aune est la mesure dont elle se sert uniquement pour fixer la quantité du Linge qu'on lui demande, ou qu'elle juge nécessaire pour tel ou tel vêtement qui entre dans son district; elle ne s'exprime donc que par aune ou par parties de l'aune (*): langage mystérieux pour quantité de personnes; au lieu que le pied de Roi contenant 12 pouces, lui & ses divisions en pouces & lignes, auxquels toute mesure peut être réduite, sont familiers à presque tout le monde; c'est pourquoi afin d'interpréter le langage obscur de l'aune, on la partage ici en pieds, pouces & lignes, & même en parties de la ligne.

L'aune de Paris est fixée à 3 pieds 7 pouces 8 lignes; elle s'exprime communément par une règle de bois large d'un pouce, épaisse d'un demi-pouce: elle est divisée sur les deux côtés de sa largeur, d'un côté en 4 quarts, le dernier quart en 2 huitièmes, le dernier huitième en deux seizièmes; du côté opposé elle est divisée en 3 tiers, le dernier tiers en 2 sixièmes, le dernier sixième en 2 douzièmes.

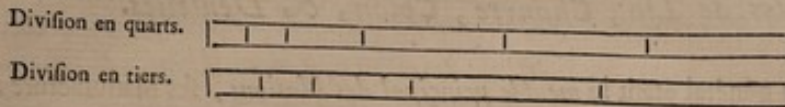
(*) On se sert ici de l'Aune de Paris.

DE LA LINGERE.

3

On marque ordinairement chaque division par des clous dorés, & on garnit les deux bouts de fer ou de cuivre, afin qu'elle conserve toujours sa même longueur.

L'Aulne de Paris en pouces pour pied.



La règle d'en-haut est divisée en quarts ; celle de dessous en tiers ; celle de dessus finit par le seizième ; celle de dessous par le douzième.

Division de l'Aune en pieds, pouces & lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
<i>L'Aune</i>	3	7	8
La demi-Aune	1	9	10
Le tiers	1	2	6 $\frac{1}{2}$
Les deux tiers	2	5	1 $\frac{1}{2}$
Le quart		10	11
Les trois quarts	2	8	9
Les cinq quarts	4	6	7
<i>Le sixième</i>		7	3 $\frac{1}{2}$
Les trois sixièmes	1	9	10
Les cinq sixièmes	3		4 $\frac{1}{2}$
Les sept sixièmes	4	2	11 $\frac{1}{2}$
<i>Le huitième</i>		5	5 $\frac{1}{2}$
Les trois huitièmes	1	4	4 $\frac{1}{2}$
Les cinq huitièmes	2	3	3 $\frac{1}{2}$
Les sept huitièmes	3	2	2 $\frac{1}{2}$
Les neuf huitièmes	4	1	1 $\frac{1}{2}$
<i>Le douzième</i>		3	7 $\frac{2}{3}$
Les cinq douzièmes	1	6	2 $\frac{1}{3}$
Les sept douzièmes	2	1	5 $\frac{1}{3}$
Les onze douzièmes	3	4	1 $\frac{1}{3}$
<i>Le seizième</i>		2	8 $\frac{1}{4}$
Les trois seizièmes		8	2 $\frac{1}{4}$
Les cinq seizièmes	1	1	7 $\frac{1}{4}$
Les sept seizièmes	1	7	1 $\frac{3}{4}$
Les neuf seizièmes	2		6 $\frac{1}{4}$
Les quinze seizièmes	3	4	11 $\frac{1}{4}$
<i>Le vingtième</i>		2	2 $\frac{1}{5}$
<i>Le trente-deuxième</i>		1	4 $\frac{1}{8}$

CHAPITRE SECOND.

Toiles de Lin, Chanvre, Coton, & Dentelles.

LE Linge en général étant le *meuble principal des Nations*, ses Manufactures se font multipliées à proportion des besoins & même du luxe ; le tableau qu'on en va donner contient les Toiles & autre Linge qui se débitent en France, leur largeur, & les Pays & Provinces où ils se fabriquent.

TOILES.

Hollande.

Les Frises ou toiles de Hollande sont de lin, blanches : elles ont ordinairement de large trois quarts & deux doigts.

Silésie.

Les Hollandilles se font en Silésie ; elles sont de lin, blanches : elles ont de large trois quarts.

Flandres.

Les toiles de Gand & de Courtray, qu'on nomme aussi *toiles de Hollande*, sont de lin, blanches & fines : elles ont de large trois quarts.

Les Rolletes de Flandre se font à Gand, Bruges, Courtray, Ypres ; elles sont de lin : elles ont de large trois quarts.

Picardie.

Les Truffetes demi-Hollande de Beauvais : elles ont de large une demi-aune demi-quart, ou une demi-aune un douze : elles sont de lin.

Les toiles d'Ortie de Saint-Quentin sont de lin & griffâtres : elles ont de large deux tiers.

Les demi-Hollandes de Beauvais, Compiègne, Bulles, sont de lin, blanches & fines : elles ont de large trois quarts.

Les Cambraïfines ou Cambrai de Péronne, sont de lin, blanches, fines & claires : elles ont de large deux tiers.

Hainaut, Artois & Cambresis.

Les Batistes sont de lin, très-blanches & très-fines ; les plus fortes se disent *Hollandées* : elles ont toutes de large deux tiers.

Les

Les Linons font de lin, blancs, très-fins & clairs; il y en a d'unis, de rayés & de mouchetés: les uns ont de large depuis deux tiers jusqu'à trois quarts; les rayés & mouchetés ont de large trois quarts.

Anjou.

Les toiles de Beaufort font de chanvre; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large une aune.

Les toiles de Cholet font de lin, écrues; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large deux tiers.

Les toiles de Château-Gontier font de lin, écrues; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers ou trois quarts.

Bretagne.

Les toiles de Clifton font de lin, blanches: elles ont de large ou sept huitièmes ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Quintin font de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou trois quarts ou cinq huitièmes.

Les toiles de Pontivi font de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune ou deux tiers ou trois quarts, le tout mesure de Bretagne, où l'aune a un sixième de plus que celle de Paris.

Les toiles de Morlaix & environs font de lin, blanches: il y en a de quatre fortes principales, qui se nomment *Crés*.

Les *Crés* larges fines: elles ont de large deux tiers.

Les *Crés* communes: elles ont de large une demi-aune.

Les *Crés* rosconnes fines: elles ont de large une demi-aune.

Les *Crés* gratiennes grosses: elles ont de large une demi-aune.

Autres toiles de Morlaix blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers, ou trois quarts, ou une aune, ou cinq quarts.

Normandie.

Les toiles d'Alençon font de chanvre; il y en a de fines, de moyennes, de grosses; celles qu'on nomme *Boulevardées*, font mi-blanches: elles ont de large ou une demi-aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune, ou cinq quarts, ou une aune un tiers, ou une aune & demie.

Celles qu'on nomme *jaunes* font écrues: elles ont de large ou une aune, ou une aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou deux tiers, ou deux tiers demi-tiers. Celles qu'on nomme *lessivées écrues*, ont de large trois quarts & demi-quart, ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Louviers nommées *Guibert*, font de lin, blanches; il y en a de fines, de moyennes, de grosses: elles ont de large ou trois quarts ou deux tiers.

Les toiles de coffre à Louviers & à Evreux font de lin, blanches, fines : elles ont de large trois quarts demi-quart.

Les toiles Brionnes - Bernay font de lin, blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de grosses : elles ont de large trois quarts & demi-quart, ou deux tiers.

Les toiles de Lisieux nommées *Cretonnes*, font de lin, blanches ; elles ont la chaîne de lin du pays, & la trame de lin de Flandre ; il y en a de fines, de moyennes & de grosses : elles ont de large depuis deux tiers, trois quarts, sept huitiemes, une aune, neuf huitiemes, cinq quarts, une aune & demie jusqu'à deux aunes.

Les toiles nommées *Royales* se font à Laval, se blanchissent à Beauvais, à Troyes & à Senlis : elles ont en éçu trois quarts, & un peu moins quand elles sont blanches.

A l'égard des *Cretonnes* filées à Vimoutier, la chaîne & la trame font de lin de Flandre ; il y en a de fines, de moyennes & de grosses : elles ont de large ou deux tiers, ou trois quarts & demi-quart, ou cinq quarts, ou une aune & demie.

Les *Blancards*, vers Lisieux, Bernay, &c, font de lin, blancs : ils ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Saint Georges font de lin, blanches, grosses : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Tillers boulevardées, font de chanvre, mi-blanches : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Mamers font de chanvre, éçrues ; il y en a de fines, de moyennes, de grosses : elles ont de large ou demi-aune demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Les toiles de Laigle font de chanvre, mi-blanches : on les nomme quelquefois *boulevardées* : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les *Polizeaux* ont de large ou une demi-aune un douzieme, ou deux tiers, ou deux tiers & demi-tiers, ou trois quarts.

Perche.

Les toiles de Mortagne font de chanvre, éçrues : elles ont de large ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Maine.

Les toiles de Laval font de lin, éçrues ; elles ont de large trois quarts : on les blanchit à Troye en Champagne : elles se nomment alors *toiles de Troye* ; il y en a de fines, de moyennes & de grosses.

Champagne.

Les toiles Regni font de chanvre : elles ont de large une demi-aune.

Les toiles Saint-Jean font de chanvre : elles ont de large ou cinq huitiemes , ou trois quarts , ou sept huitiemes.

Les Auffones jaunes , mêmes largeurs.

Les toiles de Tarare & rouleaux de Beaujeu , ont de large sept douziemes.

Toiles à Serviettes.

La toile à Serviettes se vend en pieces , dans lesquelles chaque serviette est marquée de deux liteaux bleus , c'est-à-dire , de deux rayes de fil bleu d'une ligne de large , travaillées avec la toile. On coupe les serviettes entre les deux liteaux les plus proches l'un de l'autre , ce qui fait environ la longueur d'un demi-quart entre le liteau & le bout de chacune.

Aux serviettes de *Caen* , la serviette a trois quarts de large sur une aune de long : elles font de lin , blanches.

Aux serviettes d' *Alençon* , la serviette a ou trois quarts de large sur une aune de long , ou une demi-aune un feizieme de large , sur trois quarts & demi de long : elles font de lin , mi-blanches.

Aux serviettes de *Mamers* , la serviette a une demi-aune un douzieme de large , sur trois quarts de long : elles font écruës.

Aux serviettes de *Mortagne* & de *Belesme* , la serviette a ou deux tiers de large , sur trois quarts à trois quarts & demi de long , ou une demi-aune un feizieme de large , sur trois quarts de long.

Toiles à Torchons , ou Canevas.

A *Alençon* & à *Mortagne* , elles ont une demi-aune un douzieme de large.

A *Vimoutier* , elles ont une aune moins un douze de large.

Au *Perche* , où on les nomme *Canevas du Perche* : elles ont deux tiers & demi de large.

Toiles à Matelas.

De *Montbelliard* : elles ont de large un quart ou deux tiers.

De *Flandre* : elles ont de large trois quarts ou une aune.

De *Rouen* : elles auront de large , suivant le Règlement de 1701 , deux tiers ou trois quarts.

Treillis.

Les *Treillis* font de grosses toiles de chanvre , écruës ; il s'en fabrique en Normandie , au *Perche* , au *Maine* , en *Forez* , en *Bourbonnois* : leurs largeurs les plus ordinaires font ou de trois quarts ou de deux tiers & demi.

Linge ouvré.

Les Linges ouvrés sont de lin ou de chanvre ; on les emploie uniquement en linge de table , nappes & serviettes. Les endroits où il s'en fait le plus , sont la Flandre Françoise & Espagnole , la Picardie , la basse-Normandie & le Beaujolois.

TOILES DE COTON.

Futaine.

LA Futaine est de fil de coton en entier ; il s'en fait de large , d'étroite , de fine , de moyenne , de grosse à grain d'orge , à poil ou sans poil.

La plus grande quantité se fabrique à Troyes ; il s'en fait aussi à Vimoutiers , dans le Beaujollois , & à Saint-Symphorien , dans le Lyonnais.

La large à poil a une demi-aune un trente-deuxième de large.

L'étroite à poil a cinq douzièmes de large.

Celle à grain d'orge a deux tiers de large.

Bafin.

Le Bafin doit être de fil de coton en entier ; il s'en fait en France , & il en vient des Pays étrangers : il y en a de large , d'étroit , de fin , de moyen , de gros , d'un à poil d'un côté , sans poil à petites & grandes raies , à raies imperceptibles. Le meilleur de France se fait à Troyes en Champagne.

Le large a une demi-aune & un pouce.

L'étroit uni ou à petites raies , autrement à vingt-cinq barres , a de large une demi-aune ; à trente-six barres de trois raies chacune , il a de large une demi-aune moins un pouce.

Il s'en fait encore en d'autres endroits , dont les uns ont une demi-aune & un pouce de large , les autres une demi-aune & un vingtième.

Les Bafins étrangers nous viennent de Hollande , de Bruges , des Indes orientales ; ceux de Hollande rayés ont de large cinq huitièmes ; ceux de Bruges unis & à poil ont de large cinq douzièmes ; les rayés ou barrés ont près d'un pouce de moins ; ceux des Indes orientales faits à Pondichéry , à Bengale , à Bellasor , ont trois , quatre , cinq , six quarts.

Mouffeline.

Toutes les Mouffelines nous viennent des Indes orientales , sur-tout de Pondichéry , Bengale , Surate.

Beuille un peu grossière , a de large cinq quarts.

Beuille organdi très-fine , a de large ou trois quarts ou cinq sixièmes.

Beuille tarnatane fort claire , a de large sept huitièmes.

Tarnatane chavonis très-claire , a de large trois quarts.

Malle-mole

Mallemole claire & très-fine , a de large quinze seiziemes.

Mallemole Tarnatane , *idem*.

Mamotbani fine & rayée , a de large de trois quarts à cinq sixiemes.

Hamedis claire & fine , *idem*.

Doublefais très-claire & très-fine , a de large trois quarts.

Casse très-fine , a de large sept huitiemes.

Abrohani fine & claire , a de large cinq huitiemes.

Chabnan ou *rosée* très-claire & très-fine : elle a de large deux tiers ou trois quarts.

Doreas ; il y en a de grosse & de fine , rayée & à carreaux : elle a de large sept huitiemes.

Tangebs double un peu claire : les unes ont sept huitiemes de large ; les brodées ont trois quarts.

Térindanne fine , a de large trois quarts ou sept huitiemes.

Toques fine , a de large sept seiziemes ou une demi-aune.

Garas , toile de coton grosse , a de large sept huitiemes.

Bastias grosse , a de large trois quarts.

Haquenaux fine , moyenne , grosse , a de large de neuf huitiemes à cinq quarts.

Guinée , toile de coton , a de large sept huitiemes ou cinq sixiemes.

Daka très-fine , rayée & à carreaux , a de large quinze seiziemes.

Manzouque fine , moyenne , grosse , unie , rayée , à carreaux , a de large de onze douziemes à quinze seiziemes.

Jaquenotte unie & rayée , a de large trois quarts ou cinq sixiemes.

Jaquenotte cachiora grandé , rayée , *idem*.

Gondetour , basin uni , fergé à œil de perdrix , a de large deux tiers , ou trois quarts , ou sept huitiemes ; celui de trois quarts est le plus parfait.

Percales & Sorcroton , toiles de coton propres pour chemises d'homme , ont de large trois quarts.

Dentelles & Points.

Les Dentelles se font avec des fuseaux , & les points se travaillent à l'aiguille. On fabrique des Dentelles ou passéments d'or , d'argent , de soie , dentelles & points de fil de lin blanc : les Lingères ne font commerce que de ces dernières.

Les hauteurs ordinaires des dentelles de lin , vont depuis quatre lignes jusqu'à quatre pouces , & les pieces sont longues depuis trois aunes & demie jusqu'à huit aunes ; il s'en fait encore pour les toilettes depuis un quart de haut jusqu'à deux tiers.

Les plus belles Dentelles se font dans la Flandre Espagnole , à Anvers , Bruxelles , Malines , &c ; viennent ensuite celles de la Flandre Françoisse , Valenciennes , l'Isle , &c ; puis celles de la Normandie , Dieppe , le Havre , Honfleur : on en fabrique en bien d'autres lieux , mais inférieures & communes. Parmi

les Points , celui d'Angleterre , & en France celui d'Alençon , passent pour les plus parfaits.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Mesure.

IL n'est pas question dans cet Art de prendre la mesure exactement, attendu que les pieces qui s'y construisent doivent être extrêmement aisées & assez amples pour ne gêner en aucune façon les mouvements du corps ; & comme on ne peut guere se dispenser de mouiller les toiles avant de les employer , afin que par ce moyen , qui les resserre d'abord , on puisse être assuré qu'elles resteront dans l'état où cette précaution les a mises , il est nécessaire de les prendre à bonne mesure. Ainsi lorsqu'on va lever de la toile pour quelque vêtement que ce soit , la seule chose que la Lingere ait à faire , est de voir ou de s'informer si la personne est grasse ou maigre , grande ou petite ; cette enquête lui est suffisante pour décider de la quantité qu'il faut pour faire le nombre des vêtements qu'on lui demande ; car il est très-rare qu'on n'en prenne qu'un de la même espece à la fois , attendu qu'indépendamment du déchet qui seroit plus grand à la coupe , le linge appliqué sur la peau se salit promptement , ce qui fait qu'on est obligé d'en changer ; ainsi il est plus ordinaire de parler ici par paires , demi-douzaines & douzaines , que par un.

CHAPITRE QUATRIEME.

PREMIERE PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

Le Troussseau.

DEUX grands événements dans la vie exercent l'Art de la Lingere plus qu'aucun autre , le mariage & la naissance ; il n'est pas douteux que le mariage ne précède la naissance légitime. Quand le mariage est arrêté , les peres & meres , un proche parent , &c , préparent ordinairement le *Troussseau* de la Mariée : ce terme signifie tout ce qui lui est nécessaire en entrant en ménage , excepté les draps de lit & le linge de table , que le Mari doit fournir. Les Riches & les Grands le composent de ce qu'il y a de plus beau & de plus recherché ; on le prend ici pour exemple , parce que sa description fera connoître en même temps la plus grande partie des pieces qui sont à l'usage des femmes. On va donc commencer par l'état d'un Troussseau des plus opulents : on détaillera ensuite l'aunage des pieces , ainsi que leur coupe , & la façon de celles qui en ont besoin ; on fera de même pour une Layette d'enfant , qui sera suivie

DE LA LINGERE.

II

par plusieurs pieces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Troussseau ni dans la Layette, & on finira par le Linge d'Eglise.

Quoique dans ces états il y ait quelques pieces qui dépendent de la Couturiere, on ne laissera pas de les nommer, parce que la Lingere se charge ordinairement de la fourniture entiere, commandant aux Couturieres ce qui est de leur ressort : ces pieces sont marquées d'une étoile.

ÉTAT D'UN TROUSSEAU.

Pour la Tête.

- UNE *Toilette de ville* en mouffeline ou en dentelle.
- Une *Toilette de campagne* en mouffeline.
- Six *Trouffes* ou *Etus* à peigne, de beau basin de Troyes.
- Six *dessus de Pelotes*, idem.
- Quarante-huit *Serviettes de Toilette*.
- Vingt-quatre *Tabliers de Toilette*.
- Six *Peignoirs*, dont quatre garnis en belle mouffeline & deux en dentelle.
- Trente-six *Frottoirs* pour ôter le rouge, en basin à poil.
- Trente-six *Frottoirs* pour ôter la poudre, en mouffeline double.
- Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Alençon.
- Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Angleterre.
- Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de vraie Valenciennne.
- Une *Coëffure* dite *Battant-l'œil* de Maline brodée, pour le négligé.
- Six *Fichus* simples en mouffeline mille-fleurs garnis de dentelle, pour le négligé.
- Douze *Fichus* de mouffeline.
- Douze *grands Bonnets piqués* garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.
- Douze *grands Bonnets à deux rangs* en mouffeline & dentelle, pour la nuit.
- Douze *grands Bonnets à deux rangs* plus beaux pour le jour, en cas d'indisposition.
- Douze *Serre-tête* ou *Bandeaux* garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.
- Douze *grandes Coëffes* en mouffeline, pour la nuit.
- Six *grandes Coëffes* en entoilage, pour le jour.
- Douze *Taies d'oreillers*, dont dix garnies en mouffeline, & deux en dentelle.
- Six *Bonnets piqués* d'une moyenne grandeur.

Pour le Corps.

- Soixante-douze *Chemises*.
- Soixante-douze *Mouchoirs* en demi-Hollande.
- Quarante-huit *Mouchoirs* en Batiste.
- Soixante-douze paires de *Chaussons*.

* Six Corsets en beau basin.

Douze *Pièces d'estomach* garnies en haut d'une petite dentelle.

* Six Camisoles à cordons, en belle toile de coton ou en beau basin des Indes, doublées de basin à poil, pour la nuit.

* Six Jupons piqués en mouffeline.

* Six Jupons de dessous pour l'été de belle toile de coton ou de basin des Indes.

* Six Manteaux-de-lit } en belle mouffeline brodée, garnis de même, ce
* Six Jupons } qui s'appelle un *beau Déshabillé*.

Six *Garnitures de Corset*

Six *Tours de gorge*

Douze paires de *Manchettes*

Six *Garnitures de Corset*

Douze *Tours de gorge*

Douze paires de *Manchettes*

Six paires de *Manches de toile* pour laver les mains.

Quarante-huit *Linges de toile* à laver les bras.

Soixante-douze *Linges de toile* pour la Garderobe.

Aunage, Coupe & Façon des Pièces d'un Troussseau.

Les Toilettes.

Toilette de
ville.

LA Toilette de ville est composée de deux parties, le dessus & les volants, qui, pris ensemble, en font le tour.

Il faut pour le corps de dessus, une toile de trois quarts de large sur une aune de long; celui de dessous même toile & aunage, ce qui fait deux aunes. Les volants au nombre de deux, se font en mouffeline ou dentelle; le grand volant qui s'attache au corps de dessous aura deux tiers de haut.

Si la mouffeline n'a que trois quarts de large, il en faudra sept lez pour le grand volant, & six pour le petit; ce qui fait en tout cinq aunes trois quarts; si elle a quinze seizièmes de large, il n'en faudra que cinq aunes.

Toilette de
campagne.

La Toilette de campagne ne se fait qu'à un corps & un volant; il faut pour le corps sept huitièmes d'une toile de trois quarts de large; le volant aura une demi-aune de haut; si la mouffeline n'a que trois quarts, il en faudra six lez; si elle a quinze seizièmes, cinq lez suffiront.

Pour monter la Toilette, on commence par arrondir les quatre coins du corps; on coud en plissant à points devant le grand volant autour du corps de dessous: on attache de même le petit volant au corps de dessus, & on lui laisse une petite tête plissée & aplatie. Voyez *Garniture* ci-dessous.

Les Toilettes de dentelle se trouvent toutes prêtes à monter: elles ont cinq aunes de tour.

Trousses,

Trouffe, ou Etui à Peigne.

On fait deux Trouffes dans la largeur du bafin de Troyes ; il en faut pour les deux une demi-aune un vingt-quatrieme. Chaque Trouffe aura deux compartiments, chacun d'un feizieme & demi de haut, qu'on coud au corps de la Trouffe à points de côté ou à furjet. Quand le fecond compartiment eft pofé, il faut échancrer le haut de la Trouffe en pointe, & y faire un ourlet ou un point noué : au milieu du haut de cette pointe, on fait une boutonniere, & à la Trouffe un bouton pour la fermer ; on la garnit tout autour d'un grand pouce de haut en mouffeline feftonnée des deux côtés & froncée, qui s'y coud par le milieu à point devant. Il en entre une aune & un quart de bande.

Dessus de Pelote.

Il fe fait en toile ou bafin, fur un huitieme de large en quarré : on le garnit en mouffeline feftonnée d'un demi-pouce de haut, ou en dentelle ; comme il eft plié en double, on le ferme de trois côtés à furjet ; on laiffe le quatrieme ouvert pour laiffer entrer la Pelote : on ourle cette ouverture, & on la bâtit quand la Pelote eft dedans.

Serviettes de Toilette.

Elles fe font en une toile de deux tiers ou de trois quarts de large ; elles auront une aune de long : on les ourle par les deux bouts.

Tabliers de Toilette.

On les fait en toile ou en mouffeline.

En toile d'une aune de large, il en faut un lez de fept huitiemes de long ; ainfi en mouffeline brodée, de quinze feiziemes de large, il en faut pareille longueur.

Comme pour la largeur de ces Tabliers, il faut ordinairement plus d'un lez, mais que deux feroient trop, il faut en couper le furplus néceffaire dans un autre lez ; alors comme les lifieres terminent les côtés du premier lez, les côtés coupés du fecond fe joindront aux deux lifieres, & s'y assembleront d'abord avec le point arriere, & enfuite on rabattra la lifiere par-deffus. On ourle tout le bas : on pliffe tout le haut à grands plis d'un pouce ou environ, qu'on enjambe de moitié l'un fur l'autre, & qu'on assemble à mefure avec le point de furjet un peu éloigné. On pofe un ruban de fil, large d'un pouce ou environ, au fommet des plis, où on le coud en dehors en arriere-point, & à l'envers en couture rabattue à point de côté.

Peignoirs.

Il se fait de deux fortes de Peignoirs, Peignoir à manches rapportées, & Peignoir en pagode.

A manches
rapportées.

Pour le premier, on prendra une toile de trois quarts de large, on en fera trois lez chacun de trois quarts de long; on coupera du haut en bas en deux le lez destiné à faire le devant du Peignoir qui doit être ouvert. Il faudra une aune de long pour les deux manches, à côté desquelles on levera le col: en tout trois aunes & un quart par Peignoir.

Pour la façon, on coud toutes les lisieres ensemble avec un surjet; on ourle tout le bas & le devant des deux demi-lez; on plisse tout le haut à point devant, puis on monte un col de la même toile à point de côté, faisant un point à chaque pli par dehors; puis le pliant en deux sur sa longueur, on coud ce redoublement de même en dedans pli à pli, ou bien de deux en deux plis. (*Voyez à l'Article des Poignets d'une Chemise d'homme, ci-après*). Si on vouloit une coulisse, on ourlera les bords des extrémités du col pour passer un ruban au travers, (*voyez le Mantelet*) sinon on les surjettera pour coudre ensuite à chacune un ruban de fil.

A l'égard des manches, on les assemble aux ouvertures des épaules qu'on a laissées au corps du Peignoir; on les assemble donc, si c'est lisiere contre lisiere, simplement à surjet; s'il n'y a point de lisiere, on ourle, puis on surjette; s'il y a lisiere d'un côté & point de l'autre, on fait la couture rabattue: on plisse la manche à mesure qu'on la coud à l'ouverture; chaque pli d'environ un doigt de large, enjambé sur celui d'ensuite d'un demi-doigt. (*Voyez la Chemise d'homme, ci-après*).

En pagode. Pour le *Peignoir en pagode*, on suit le même procédé & aunage du précédent, excepté qu'on n'y ajoute point de manches à part. Ainsi pour former la manche de chaque côté, commencez par assembler le bas, cousant le demi-lez du devant avec le lez entier du derriere; arrêtez cette couture à un tiers de long ou environ en montant, ce qui va ordinairement au niveau du coude; ayant ensuite laissé environ un tiers sans coudre, reprenez la couture; mais à celle-ci, au lieu de coudre le lez entier sur sa longueur avec le demi-lez, rapportez & assemblez une portion du haut de la largeur dudit lez entier, avec ce qui doit rester de la longueur du demi-lez, l'ouverture de la manche épargnée. Vous concevez que 1^o, le lez entier & le demi-lez pris en bas tous deux sur leurs longueurs, & que 2^o, la couture d'en-haut prenant une portion du lez entier sur sa largeur avec le haut de la longueur du demi-lez, cette manœuvre doit occasionner nécessairement une poche ou portion lâche de la toile du lez entier, à l'endroit du tiers non cousu, ce qui formera la pagode, autrement l'espece de manche au travers de laquelle passera le bras tout habillé; on finira par plisser le col, &c, comme au précédent. La Figure 1, Pl. 2, aidera à comprendre

Planche 2.

DE LA LINGERE.

15

cette façon qui est un peu compliquée. *A*, les deux lez de derriere; *B*, les deux demi-lez de devant; *E*, ouverture de la manche.

Si on garnit les Peignoirs en entier, il faudra une demi-aune en mouffeline de trois quarts de large, qu'on partagera en huit bandes, ou bien six aunes de dentelle; mais si on ne garnit pas le bas, il ne faudra que cinq fixiemes de mouffeline, ou de la dentelle à proportion.

Garniture.

Pour garnir, on commence si on veut une petite tête, par prendre la bande telle qu'elle soit, froncer à surjet, entre la grande & la petite tête; ou si on ne veut qu'une simple garniture, on la froncera de même au bord de la mouffeline. Ces deux especes se montent à la toile à surjet; la petite tête, s'il y en a une, se couche sur la toile, & s'y arrête près de son ourlet ou feston à point devant. Quant à la dentelle, si on s'en sert pour garniture, on la fronce à surjet par le pied de la dentelle, & on la monte à la toile avec le même point.

Frottoirs pour ôter le rouge.

Ils se feront de basin à poil d'une demi-aune de large; on en prendra deux dans la largeur sur un quart de long: ils s'ourlent tout autour, excepté les lisieres, ou bien on leur fait le point de boutonniere.

Frottoirs pour ôter la poudre.

On en fera deux dans la largeur d'une mouffeline double de trois quarts de large, sur trois huitiemes de long: coutures comme le précédent.

Coëffures de dentelle, & Tour de gorge.

Il se fait en général des Coëffures de deux façons, ou à un rang, ou de deux pieces, c'est-à-dire, avec un bavolet par-dessus.

Si on fait la Coëffure de dentelle sans bavolet, il faut pour le fond une aune un quart de grand entoilage; un tiers de mouffeline pour la bande ou papillon; cinq huitiemes de dentelle de long, & une aune de moyen entoilage pour y coudre la dentelle; & pour les barbes une demi-aune de dentelle de long: en tout deux aunes cinq huitiemes de dentelle. Si on met un bavolet, il faudra toujours même longueur de dentelle aux barbes, trois quarts pour le papillon, & trois quarts pour le bavolet ou piece de dessus. Il faudra une aune & demie de moyen entoilage pour coudre la dentelle du papillon & du bavolet, & une aune d'engrêlure pour mettre autour du fond: en tout trois aunes & demie de dentelle.

A un rang.

Bavolet.

Toute Coëffure se monte sur un bonnet piqué *F, Pl. 2.* (il est décrit ci-dessous) posé sur une tête de carton & arrêté en place par un ruban qu'on passe sous le

Monture.

menton de la tête, & qu'on attache aux côtés du bonnet avec une épingle à chacun; on assure les plis de la bande ou du papillon, autour du devant du bonnet, par plusieurs camions; les plis de cette piece se tiennent en leur place & bien tendus avec la carcasse. Cette carcasse est faite de fil de fer très-fin, recuit, entouré & couvert entièrement de soie blanche, plate; chaque pli est soutenu tout du long par une branche de ladite carcasse; & pour la joindre intimement avec le papillon, on l'y coud le long de tout son tour antérieur; on pose & attache ensuite le bavolet par-dessus, si on en met un, mais sans carcasse: on attache le fond avec des épingles par-dessus le bonnet piqué, qu'il doit recouvrir en entier, ainsi que les épingles qui attachent les deux rangs susdits.

Les coutures qu'on emploie aux Coëffures de dentelle, de mouffeline, & toutes autres, sont le surjet pour monter le fond, l'ourlet pour coudre la dentelle aux passés, & le point de côté pour la coulisse au bas du fond, dans laquelle on croise les deux rubans de fil, le droit sortant à gauche, & le gauche à droite.

La Figure *D* représente une Coëffure de dentelle toute montée; *a*, le fond orné & bouillonné d'entoilage & même de dentelle; *b*, le papillon; *c*, rubans qui accompagnent le fond & le papillon.

Les Figures *E* représentent les pieces d'une coëffure séparées; le fond *c*; *a* est la passe; *d* la barbe; *b* est la passe & la dentelle du bavolet.

Le *Tour de gorge* en dentelle se fait en trois quarts de long, & même en une aune, plus ou moins, selon les quarrures; il s'attache aux échancrures de la chemise tout autour; pour cet effet on le monte sur un ruban de fil à surjet, qu'on coud ensuite auxdites échancrures à point de surjet, ou que l'on y bâtit à point devant.

Coëffure dite Battant-l'œil, en dentelle.

Cette Coëffure se fait à deux pieces; il faut, en grande dentelle, pour la piece de dessous avec la barbe, une aune trois quarts, & pour la piece de dessus trois quarts, ce qui fait pour les deux pieces deux aunes & demie; on ajoute au derriere des barbes une aune de *petit pied*, c'est-à-dire, de dentelle étroite pour les élargir: elles doivent se terminer quarrément par en-bas, & avoir trois pouces de large, y compris le petit pied. Le fond sera en entoilage: coutures ci-dessus.

Fichu plissé en entoilage & dentelle.

Ce Fichu ne se fait ordinairement qu'à un rang: il faut une aune de grand entoilage pour chacun, une aune & demie de grande dentelle, & une aune & demie de petite dentelle pour faire la tête; on le plisse & on le bouillonne de distance en distance. Le tout à surjet.

Fichu

Fichu doublé.

Il se fait dans une mouffeline de trois quarts de large ; on le taille quarrément : on le garnit de dentelle tout autour , ou bien on le porte sans garniture quand on le fait en batiste. Il en faut quatre aunes pour six Fichus à ourlet.

Bonnets piqués.

Le Bonnet piqué est la base de toutes les pieces qui s'attachent sur la tête. Il est composé de trois morceaux, le milieu & les deux côtés ; le dessus est de toile, la doublure de futaine, & du coton entre deux ; on pique le tout à point devant : pour que le coton ne se déränge pas, on le borde d'un petit ruban de fil à point de côté. Il s'en fait de grands, de moyens & de petits ; la Figure *F*, *Pl. 2*, où il est plié en double, en démontre assez la structure.

Bonnets à deux rangs.

Il faut pour fond & passe de deux Bonnets, un tiers de mouffeline double, de trois quarts de large ; un quart de mouffeline claire pour les deux bandes ou rangs, & trois aunes un sixieme de dentelle. On monte les bonnets tout différemment des Coëffures ci-devant : toutes les pieces tiennent ensemble par des coutures à surjet ; le fond se plisse sur la passe à surjet, & on coud les deux rangs à la passe par-devant à surjet : on serre le fond en bas par une coulisse. (*Voyez la Coëffure de dentelle ci-devant*).

Serres-tête ou Bandeaux.

On les fait ordinairement en Royale ou en demi-Hollande ; on les garnit d'une petite dentelle qu'on coud à surjet : on leur donne des formes & des dimensions différentes, suivant l'idée, de façon qu'on ne peut pas déterminer ici le plus ou moins de toile & de dentelle.

Le Serre-tête se met pour contenir les cheveux avant de se coëffer de nuit.

Grande Coëffe en mouffeline.

Si on prend la mouffeline de quinze seiziemes de large, il en faudra un tiers de long par Coëffe ; si on la prend de trois quarts de large, il en faut trois huitiemes de long.

Ayant plié la mouffeline en deux du sens de sa largeur, on fait une échancre comme on la voit en *a*, *Pl. 2*, *Fig. G* ; les morceaux échanrés *d*, se retournent & se cousent en *b* à surjet ; on en coupe la pointe : on plisse à coulisse depuis le pli du redoublement de la mouffeline, jusqu'où commence l'échancre, ce qui fait le derriere de la tête.

Grande Coëffe en entoilage & dentelle.

Il faut trois aunes & demie de grand entoilage, & deux aunes & demie de petite dentelle : même façon de la précédente ; couture à surjet. La petite dentelle sert à garnir devant & derriere.

Taies d'oreiller.

On prend de la demi-Hollande de neuf seiziemes de large ; il en faut une aune trois seiziemes de long ; & pour la garniture en mouffeline, il faut une mouffeline de cinq sixiemes de large & de trois huitiemes de long qu'on partagera en quatre bandes : le tout se coud à surjet. Si on garnit en dentelle, il faut trois aunes de grande dentelle & trois aunes de petite dentelle ; on fronce la dentelle à point devant pour y faire une tête ; on coud à demeure à surjet trois côtés, le quatrieme reste ouvert pour y faire entrer l'oreiller ; après quoi on le bâtit.

Tablier de Femme de chambre.

Il faut prendre dans une toile de trois quarts de large, deux lez de sept huitiemes de long, plus, un quart pour la bavette & la poche. On coud à surjet ou à couture rabattue les deux lez ensemble sur la longueur ; on plisse tout le haut sur un ruban de fil assez long pour faire le tour de la ceinture & revenir se nouer par-devant. On attache la bavette à surjet au milieu du haut du tablier ; cette bavette est quarrée, plus haute que large, elle doit se relever sur la poitrine & s'y attacher avec des épingles ; la poche, dont la fente sera ourlée, se coud vers le côté droit du tablier.

Chemises de femme.

Il s'en construit de trois façons, l'une dite à la *Françoise*, les deux autres dites à l'*Angloise*.

A la Françoise, Fig. B.

Planche 2.

Il faut une toile d'une aune de large.

On fera deux corps dans la largeur ; on prendra deux aunes un sixieme de long pour deux corps, & cinq sixiemes pour deux paires de pointes ; on pliera chaque corps en deux du haut en bas, c'est-à-dire, du sens de la largeur, ce qui fera neuf aunes pour six chemises.

Les pointes doivent monter *en étroit* à un quart de distance du haut du corps, & se coudre à coutures rabattues, ainsi que toutes les coutures du corps & épaules. Si les manches doivent être plissées, on prendra pour les faire une toile de sept huitiemes de large, & on donnera à chacune un quart de long : on les plissera comme aux chemises des hommes, & on y ajoutera un petit poignet sans piquure ni boutonnières. Si on les veut plates & longues, on prendra une toile de deux

tiers de large, & on leur donnera cinq douzièmes de long; on les ourlera par le bas: si elles sont plates & garnies, la garniture se coudra à surjet. On prendra le même aunage qu'aux plissées ci-dessus.

Les Chemises de femme, telles qu'elles soient, ont toutes une échancrure au haut du devant de la chemise plus ou moins profonde; l'ordinaire est de six pouces de profondeur, sur un pied à treize pouces de longueur d'une épaule à l'autre, comme on voit *Pl. 2****. Il y a des Nourrices qui font fendre le milieu de l'échancrure comme le jabot des hommes, de six pouces plus ou moins.

Première Chemise à l'Angloise, Fig. A.

Il faut une toile de deux tiers ou de trois quarts de large.

On prendra pour le corps deux aunes un sixième de longueur de toile, qu'on pliera ensuite en deux du haut en bas, c'est-à-dire en largeur, ce qui réduira le corps de la chemise à une aune un douzième de long; on leve en-haut deux petites pointes pour les mettre en bas, observant que le haut de la chemise ait toujours une demi-aune de large: ce sera le surplus de cette demi-aune qui fera de chaque côté la largeur des pointes.

Pour les manches, on se sert de la même toile; si elles sont plissées, il en faudra deux aunes pour six paires, en prenant dans la largeur de la toile une manche & demie: en tout quinze aunes pour six chemises, dont 13 aunes pour les six corps.

Deuxième Chemise à l'Angloise, Fig. C.

Cette façon ne convient qu'aux personnes menues; on se sert des mêmes toiles que pour la précédente, même longueur au corps, même largeur en haut; mais il ne faut lever qu'une pointe d'un sixième de large; pour cet effet on coupera d'un côté la longueur d'un quart, ce qui sera pour l'entournure de l'épaule; puis partant de ce quart coupé, on coupera tout de suite la pointe l'étréc en bas, pour la rapporter l'étréc en haut de l'autre côté où l'on n'a rien coupé.

Il entre, comme à celles ci-dessus, treize aunes pour six corps; il ne faut plus qu'une aune pour trois paires de manches, les trois autres se faisant du quart levé au haut des six chemises, avant de lever la pointe de chacune, comme il vient d'être dit. Cette façon épargne une aune sur six chemises; car il ne faut en tout que quatorze aunes.

Moyen économique d'allonger de six pouces une Chemise de femme sans qu'il y paroisse.

IL peut arriver que les Chemises d'une Adolescente qui a pris la moitié de sa croissance, ne soient pas usées & ne puissent cependant plus lui servir ni à d'autres, parce qu'elles leur seroient trop courtes: voici un moyen économique de les allonger de six pouces sans qu'il y paroisse, avec un seul morceau

de toile de six pouces de haut, & de la largeur du haut du devant de la chemise.

Découpez les manches, coupez les épaulettes en travers au rez de l'échancrure du devant; elles ne tiendront plus qu'au derriere.

Taillez un morceau de toile pareille à celle de la chemise, qui ait six pouces de haut du sens de sa longueur, & de la largeur du haut du devant de la chemise à l'endroit coupé, le long duquel vous le couferez.

Coufrez la coupure des épaulettes audit morceau ou alonge, au milieu de laquelle vous ferez la petite échancrure du derriere entre les deux épaulettes.

Le résultat de cette opération est, que la chemise sera alongée de six pouces & que ce qui faisoit le derriere fera maintenant le devant; il y aura une couture à chaque épaulette & une au dos; le commencement des pointes se trouvera de six pouces plus bas: vous recouferez les manches.

Mouchoirs.

En Royale ou demi-Hollande, il faut quatre aunes & demie pour six, ourlés tout autour; en Courtray, quatre aunes trois quarts; en Batiste, quatre aunes.

Chaussons.

Il faut une toile de sept huitiemes de large, & pour douze paires une aune neuf seiziemes de long: on en fait deux paires dans la largeur.

Partagez la longueur de la toile en six morceaux égaux coupés chacun en deux du sens de la largeur; pliez chacun de ces douze morceaux en quatre, puis coupez deux par deux la lisiere dans la longueur du Chausson.

Pour tailler le Chausson, prenez un des morceaux doubles, taillez-le en demi-rond pour le bout du pied; dépliez-le, échancrez-en un des doubles, comme vous voyez en *a*, *Pl. 3. Fig. F F*, ce qui fera le dessus du coudepied; taillez l'autre double *b* pour le talon: repliez les doubles comme ci-devant, borde l'échancrure du coudepied. Le tout se coud à point de boutonniere, chaque simple à part, qu'on joint ensuite en lançant à surjet; ou bien on remploie les deux pieces à joindre, les deux remplis en dehors; on assemble à surjet, puis on arrête chaque rempli à point de côté; joignez ensemble par une couture, les deux côtés de l'échancrure du talon: fermez le bout du pied.

Pieces d'estomach pour femme.

Elles se font en toile, doublées de basin à poil, ou bien de deux mouffelines entre lesquelles on met du coton, & on les pique. Elles auront un quart & un pouce de haut, & autant de large par le haut, réduit à un seizieme de large par le bas; on garnit ordinairement le haut d'une petite dentelle.

La Piece d'estomach se coud tout autour à point de côté, après avoir piqué le coton à petits carreaux à point devant; & la garniture de dentelle, soit plissée ou non, s'assemble à surjet.

Mantelet de mouffeline.

Il faut une aune & demie de mouffeline par Mantelet, si la mouffeline a quinze feiziemes de large ; & en cas qu'elle n'ait que trois quarts de large , il en faudra une aune trois quarts.

Pliez la largeur de la mouffeline , & taillez le Mantelet comme vous voyez *Fig. L, Pl. 2.* Le coqueluchon *M*, taillé en double comme le Mantelet , doit avoir cinq feiziemes de profondeur de tête , & cinq huitiemes de hauteur.

Les bandes en mouffeline qui garniront tout le tour du Mantelet & le devant du coqueluchon , auront un bon feizieme de large & six aunes de long. Ces bandes froncées avec une petite tête , se cousent à point devant.

Avant de joindre le coqueluchon au Mantelet , il faut commencer par *abattre*, c'est-à-dire , couper au bas du derriere du coqueluchon la hauteur d'un feizieme *Fig. M*, en mourant. La petite échancrure *a* du coqueluchon , se coud à couture rabattue en dedans ; au haut de cette couture en *b*, on plisse à point devant en rond , c'est-à-dire , tous les plis se rendant à un même centre , au haut de la petite échancrure , les plis égaux , & d'un pouce de profondeur ; puis on les arrête à plusieurs points de surjet. On ourle le collet *c c* du coqueluchon ; le coqueluchon étant prêt , plissez à plis couchés le collet du Mantelet , c'est-à-dire , laissez sans plisser deux pouces par derriere , puis laissez encore deux pouces sans plisser à chaque devant , ce qui se fait à arriere-point ou à point devant.

Pliez la coulisse en deux du sens de sa longueur ; cousez l'un des doubles au collet du mantelet à arriere-point , & l'autre double au même collet à point de côté , ce qui l'attachera au collet ; puis vous plisserez à surjet le coqueluchon à la coulisse , observant les espaces non-plissés du collet.

On passe un ruban dans la coulisse , qu'on y arrête au milieu : il sert à nouer le Mantelet par devant.

Poches de basin.

Il faut pour chaque paire trois quarts de basin de Troyes.

Garniture de Corset.

Les Corsets sont du district de la Couturiere ; mais ce sont les Lingeres qui les garnissent. Ainsi la garniture de Corset en mouffeline , se fait d'une aune trois quarts de long sur un douzieme de haut ; il faut échancrer la bande pliée en deux au quart de sa largeur : le bas de la garniture aura un feizieme de haut , & le collet un vingt-quatrieme.

Les garnitures en dentelle se font de même longueur , sur un feizieme de haut : on ne les échancre point. Le tout se fronce & se coud à surjet.

Tour de gorge en mouffeline festonnée.

Il se fait d'une aune de long sur un seizieme de large. Pour la monture, voyez ci-devant page 15, la Coëffure de dentelle.

Manchettes de mouffeline à trois rangs, festonnées en dentelle.

Il faut une aune de mouffeline de sept huitiemes de large par paires, & sept aunes de dentelle d'un demi-pouce de haut ou environ: si la mouffeline est brodée, il en faut prendre pour deux paires à la fois, & les entrecouper; par ce moyen il n'y a point de perte. Voyez la façon des suivantes.

Manchettes de dentelle à trois rangs, avec un entoilage.

Il faut huit aunes de grand entoilage, & cinq aunes un quart de dentelle par paire; & si la dentelle est d'une grande hauteur, il ne faudra que sept aunes d'entoilage: on fronce chaque rang en le roulant, & on monte les manchettes simples ou celles à trois rangs sur un ruban de fil, le grand rang de ces dernières à un des bords, le moyen au milieu, le petit à l'autre bord. Voyez la Fig. K, Pl. 2. Ils s'étagent ainsi l'un sur l'autre: on coud ou on bâtit le ruban à la manche.

Manches de toile à laver les mains.

On aura une toile de trois quarts de large; il en faut une demi-aune pour deux paires; & comme elles vont en élargissant, on les entretaille: on fronce le bas comme un poignet, & on y joint quelquefois une petite dentelle; on assemble les côtés par une couture à surjet, jusqu'à trois ou quatre pouces de haut, ou on fait un faux ourlet, auquel on attache des cordons. Pour s'en servir, on retrouffe ses manchettes, puis on fait entrer cette manche le long du bras, & on noue les cordons du haut.

Linges à laver le dessous des bras.

On prend une demi-Hollande, on fait deux linges dans sa largeur; chacun aura trois huitiemes de long, ourlé tout autour.

Linges de garde-robe.

On prend une Royale, on en fait deux linges dans la largeur; la longueur fera comme les précédents: on les ourle de même.

Comme on suit ici la liste des pieces du Troussseau, en ce qui concerne la Lingere seulement, & que parmi ces pieces plusieurs autres sont du district de la Couturiere, comme *Corsets*, *Camisoles*, *Jupons*, *Manteaux-de-lit*, on renvoie le Lecteur à son Art, qui est imprimé avec celui du Tailleur.

CHAPITRE CINQUIEME.

*Explication des Termes de l'Art, répandus dans l'Article précédent
& dans les suivans.*

ON a pensé qu'il feroit plus convenable & plus commode au Lecteur de trouver ici l'explication des termes de l'Art, employés dans les articles précédent & suivans, que de les aller chercher à la fin.

Le terme de *Rang* s'applique non-seulement aux bandes d'un Bonnet, mais encore aux Manchettes, quand il y a plusieurs étages de toile ou de dentelle l'une au-dessus de l'autre; c'est pourquoi l'on dit *Bonnet à deux rangs*, *Manchettes à trois rangs*, &c.

Le terme de *Bande* s'applique non-seulement aux Coëffures & Bonnets, mais encore à toutes longueurs de toile, mouffelines, &c, de peu de largeur, dont on borde plusieurs pieces de Lingerie.

La *Garniture* consiste en bandes que l'on met le long des bords de certaines pieces de Lingerie.

La *lisiere en bas*, *sur le devant*, &c, expressions de la Lingere, qui signifient que comme les lisieres d'une toile sont toujours des deux côtés de sa longueur, il faut couper la piece, de maniere que la lisiere ou le sens de la toile terminé par la lisiere, se trouve sur le devant, en bas, &c; car il n'est pas nécessaire que la lisiere même s'y rencontre.

L'*Entoilage* est une dentelle qui se borde toujours par une dentelle plus fine. Le grand entoilage est ordinairement de quatre pouces de large, & le moyen de deux pouces ou environ.

Une *Levée* est une portion de toile qu'on retranche en taillant une piece où elle feroit superflue; quelquefois cette levée trouve sa place ailleurs.

Une *Echancrure* est un retranchement de toile aux endroits où il est nécessaire de donner une forme à la piece.

Une *Coulisse* est une espece de conduit formé d'un ruban que l'on coud par ses deux bords à la piece, & aux deux bouts duquel on attache un cordon: on fait passer ensuite les deux cordons sous le ruban pour ressortir du côté opposé à leur attache: ils servent à serrer la coulisse lorsqu'on les tire.

Un *petit Pied* est une dentelle étroite dont on borde un entoilage.

Une *Engrélure* est une très-petite dentelle, ou plutôt un petit bordé de dentelle.

Une *Tête* est une dentelle étroite, quand elle borde une grande dentelle.

En *Pagode* ne se dit que des manches, quand on les prend à la toile même qui fait le corps sans les rapporter.

Les *Fournitures* sont toutes les petites pieces qu'on ajoute aux Chemises d'homme quand on les monte, comme les goussets, le col, les pieces d'épaule, &c. (Voyez la Chemise d'homme).

En étroit, se dit de la façon de couper la toile en biais, finissant en pointe.

Tête à pointe, expression qui signifie que lorsqu'on taille dans une toile plusieurs pieces pour le même usage, on les retourne le haut de l'une contre le haut de l'autre. (Voyez la Fig. H, Pl. 3).

Entrecouper ou *Entretailler*, expression qui signifie qu'aux pieces taillées convexes & concaves, on profite de la convexité de l'une pour former la concavité de l'autre.

Festonner, c'est tailler le bord d'une piece en ondes, c'est-à-dire en portions de cercle successivement convexes & concaves.

Bouillonner, c'est rassembler de distance en distance, par des nœuds ou en cousant, plusieurs plissures le long d'une piece.

Bâtir deux pieces l'une à l'autre, se fait de peur qu'elles ne se dérangent quand on viendra ensuite à les coudre à demeure. Le bâtis se fait à grands points devant, ou suivant le cas, à grands points de surjet; on bâtit aussi avec des épingles: quand les coutures sont faites, on ôte les bâtis.

Glacer, se dit quand on double deux toiles pour les assurer en place; on glace en plusieurs rangées à grands points devant avant de les coudre; le glace reste & ne s'ôte point.

Plisser se fait de deux manieres; savoir, en plis debout & de même hauteur entr'eux côte à côte, tels sont les plis des poignets, &c, & en plis couchés & applatis sur la toile à plus ou moins de distance, ou enjambés l'un sur l'autre.

Froncer est une espece de plissure, qui se fait en passant à mesure le fil au travers de petits plis qu'on fait les plus égaux qu'on peut, pour ensuite les ferrer en les tirant avec ledit fil pour les rapprocher plus ou moins.

Rouler se fait en mettant le bord d'une toile entre le premier doigt & le pouce qu'on avance en serrant un peu, ce qui occasionne un petit bord imitant un petit ourlet; l'essentiel est de faire ce roulement petit & bien égal d'un bout à l'autre.

Piquer, c'est faire au travers de deux toiles, qui renferment du coton, des coutures à point devant, en suivant des dessins qui sont communément de petits carreaux, ce qui se fait pour contenir le coton de peur qu'il ne se dérange.

Faux Ourlet se dit quand on redouble une seule fois le bord d'une toile sur elle-même, pour le coudre ensuite; au lieu que le vrai ourlet ne se coud que quand il a été redoublé deux fois, comme on verra ci-après, en parlant des points de couture.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Points de couture en usage dans la Lingerie ; de la Marque du Linge , & de la Couture des Dentelles.

LES Lingeres non-seulement vendent & coupent les Toiles, Dentelles, &c ; mais comme on les charge le plus souvent de rendre les pieces achevées & prêtes à servir, elles les envoient pour les coudre, assembler, monter & marquer à leurs Ouvrieres en Linge. Quelquefois aussi il se rencontre dans les ménages des femmes ou filles de service qui ont quelque science à cet égard, ou même des Dames économes qui en font leur amusement ; c'est pourquoi on va expliquer le plus clairement qu'il sera possible les Points de coutures qui servent à la Lingerie, ainsi que la façon de tracer sur le Linge les marques différentes destinées à faire reconnoître par les Blanchisseuses, ou dans toute autre lessive, à qui il appartient.

Les différents Points sont :

- Le *Surjet*, qui assemble les toiles par les bords.
- Le *Point de côté*, qui fixe les remplis des bords.
- L'*arriere-Point*, qui assemble les toiles à plat.
- Le *Point-devant*, *idem* à plat.
- La *Couture rabattue* assemble & fixe les bords.
- Le *Point noué* ou de *boutonniere*, empêche les bords de s'effiler.
- Le *Point de chaînette*, espece de broderie.

A, Le *Surjet* est un Point qui sert à assembler deux morceaux de toile, de dentelle, &c. Voici comme il se fait. Planche 4

Après avoir fait un nœud au bout de l'aiguillée pour l'arrêter à la toile, comme c'est l'ordinaire, on commence par faire un rempli à chacune des deux pieces qu'on veut joindre ensemble ; ces remplis se font pour les empêcher de s'effiler en dessus, ce qui n'arrive point aux lisieres ; aussi n'est-il pas nécessaire d'y prendre cette précaution en les surjettant.

Les remplis faits, quand il en est question, comme on vient de dire, on passe l'aiguille au travers des deux jusqu'au nœud qui l'arrête (les remplis en dedans) ; le fil étant forti, on le passe par-dessus lesdits remplis ; on le fait rentrer à côté du nœud, & ressortir à l'opposite. On fait ainsi tous les autres Points, le tout sur la même ligne à chaque envers & près-à-près, approchant du haut des bords le plus que l'on peut. Comme les bouts de ces remplis pourroient s'effiler à l'envers, on les rabat ordinairement. (*Voyez* ci-dessous la *Couture rabattue*).

Figure A, de a, premier Point, passant par-dessus les bords d d, ressort en b ; de b, *idem*, ressort en c, &c.

LINGERE.

G

C. *Le Point de côté* sert ordinairement à coudre les ourlets qui se font au bord des pieces, comme aussi à tenir son rang dans les Coutures rabattues ci-dessous.

Pour former un *Ourlet*, on plisse deux fois l'un sur l'autre le bord de la toile ; & afin que ce double pli ne se r'ouvre pas, on le plisse, ou plutôt on le corrompt sur sa largeur en plis volants, ce qui l'applatissant, l'empêche de s'ouvrir, ce qui donne plus de facilité pour le coudre.

Pour coudre l'*Ourlet* on se sert du *Point de côté*, après avoir arrêté le fil & sorti immédiatement au-dessous de l'*Ourlet*, on le fait rentrer en avant traversant les trois toiles, & ressortir un peu au-dessous du bord inférieur dudit *Ourlet*, d'où on repart pour recommencer la même manœuvre jusqu'au bout.

Figure C. *a a a* est ce qui paroît de la Couture à l'endroit, quand on a passé le fil sous l'*Ourlet* pour le point d'ensuite.

F. *L'arriere-Point* dont on se sert comme d'une Couture très-solide, se fait ainsi : Après avoir arrêté le nœud & piqué l'aiguille entre deux fils, on la fait rentrer en arriere au-delà du nœud, pour ressortir en avant à la pareille distance dudit nœud au premier point ; de-là on la repique en arriere sur ou près du nœud, & on la ressort toujours en avant, à la distance de chaque point précédent. Tous les points qui paroissent à l'endroit de cette couture, dont les premiers sont cotés *b*, *a*, *c*, sont ceux qu'on a faits en reculant, ce qui lui a donné le nom de *Point-arriere* ou d'*arriere-Point*.

N^a. Qu'à cette Couture il faut toujours suivre le même fil de la toile ; & pour la rendre régulière & agréable à la vue, on doit compter la même quantité de fils à chaque point.

Figure F. *a* est la premiere sortie du fil ; *b* la rentrée du fil, ce qui fait le premier point ; *c* la seconde sortie du fil, & le second *arriere-Point* de *c* en *a*, ainsi de tous les autres.

D. *Le Point-devant* est tout simple ; on fait tous les points en avant sur la même ligne à distance égale l'un de l'autre, en plongeant & relevant l'aiguille de dessous en dessus. Ce Point sert à froncer & à bâtir ; c'est ce qu'on appelle *Couture légère*.

Figure D. *a b c*, Points-devant paroissant en dehors.

G M H. *La Couture rabattue* se fait de plusieurs manieres ; il s'en fait à surjet, d'autres à points-devant mêlés d'*arriere-points*, le tout pour joindre deux pieces dont l'une & l'autre sont sans lisiere ; ou bien quand il n'y a qu'une lisiere à l'une des deux pieces : car deux lisieres se joignent l'une à l'autre sans avoir besoin de couture rabattue à l'envers, qui ne sert qu'à empêcher les toiles de s'effiler : en voici la manœuvre. Remployez le bord de chaque toile, mais l'une plus que l'autre ; approchez-les de leurs remplis, de façon que le rempli de l'une dépasse celui de l'autre de quelques lignes ; surjetez-les près du haut de chaque rempli ; puis retournant les pieces à l'envers & déployant les deux toiles, vous retrouverez l'extrémité de chaque ploiement ; vous verserez le plus long sur l'autre, &

les applatissant sur la toile, vous les y arrêterez à point de côté; ou bien approchez l'un de l'autre les bords de chaque piece pliés comme ci-dessus, mais de façon que, *Fig. IG*, le bord *a* dépasse de quelques lignes le bord *bb* de l'autre; puis le long dudit bord *bb*, le plus bas, faites une couture à points-devant & deux arriere-points *d*; par exemple, successivement deux points-devant & deux arriere-points. Vous rabattrez ensuite, *Fig. M*, le bord dépassant *aa*, *Fig. IG*, de l'autre morceau par-dessus cette couture, & vous l'arrêterez à points de côté.

Les Figures *GMN*, font voir une couture rabattue à points-devant mêlés d'arriere-points au lieu de surjet.

La Figure *H*, montre les deux pieces ouvertes l'envers en dessous: la couture paroît à peine en *dd*; car si le tout est bien exécuté, à peine doit-on voir la couture à l'endroit.

B. *Le Point noué* ou de *boutonniere*, est celui qui se fait autour de toute boutonniere, de crainte que leurs bords ne viennent à s'effiler. On s'en sert encore en d'autres occasions qui seront exprimées à leur place; ce n'est pour ainsi dire qu'un surjet, dont, avant de serrer chaque point, on passe le fil au travers de l'anneau qu'il forme naturellement en s'approchant pour terminer les points.

La boutonniere étant entourée de cette espece de points, on ajoute à un ou à ses deux bouts, une *bride* destinée à l'empêcher de s'agrandir; cette bride se commence par trois ou quatre points longs qui se nomment *points coulés*, en travers, au bout de la boutonniere, & près-à-près à côté l'un de l'autre, on les fortifie en les prenant ensemble avec le même point noué ci-dessus près-à-près sans percer dans la toile.

Figure B, le point de boutonniere; *a*, représente l'espece d'anneau que fait le fil du point précédent quand il est près d'être ferré; *b*, le fil pour le point suivant, passant au travers dudit anneau. *Figure K*, représente une boutonniere achevée; *aa*, le point de boutonniere qui l'entoure; *b*, la bride. *Fig. H*, le commencement de la bride; *aa*, les trois points longs; *b*, le point noué.

E, *Le Point de chaînette*. Ce point ne se pratique guere par les Lingeres: il est regardé en Lingerie comme *Point de broderie*, attendu qu'il sert le plus souvent à cet Art; cependant comme il peut être employé ici, quoique rarement, on va, par surabondance, en faire la description.

Après avoir arrêté le fil à la toile, couchez-y une longueur dudit fil, laquelle vous fixerez avec le bout du pouce de l'autre main; cette longueur ainsi arrêtée fera la longueur qu'on voudra donner aux petites mailles que cette couture aura; alors repassez le fil en arriere & en dessous près du nœud, & ressortez-le tout de suite près du bout du pouce, c'est-à-dire, près de la longueur du premier fil, déterminée par le pouce; puis rentrez-le à côté ou un peu derriere cette sortie, & faites-le reparoître en avant au prorata de la longueur du premier; repiquez l'aiguille, &c.

Figure H; *a*, lieu du nœud arrêté en dessous; *d*, lieu du bout du pouce;

a d, le fil rentrant en *b*, ressortant en *o*, rentrant en *p*, ressortant en *q*, rentrant en *s*, ressortant en *t*; la ligne ponctuée indique le chemin qu'il fait par dessous la maille qui va être faite, & qu'on a représentée dans la Figure à moitié fermée.

De la Marque du Linge.

LES lettres ou les chiffres qui se cousent sur le Linge, & qu'on nomme *Marques*, pour les raisons qu'on a dites au commencement de ce Chapitre, ne se font qu'au moyen d'une seule espece de Point, nommé le *Point croisé*; & la seule regle pour faire chaque point régulier, est de compter les fils; or, comme la toile est composée de fils qui se croisent quarrément, on doit compter pour chaque point deux fils d'un sens & autant de l'autre, c'est-à-dire, deux fils de droite à gauche, & deux de haut en bas; alors après avoir arrêté le nœud on mene l'aiguille en diagonale traversant les quatre fils de haut en bas; on remonte sous les deux fils du bas en haut, & on croise la seconde diagonale par-dessus la premiere, ce qui forme une croix de Saint André, qu'on appelle le *Point croisé*. Exemple, *Figure K*, supposant le nœud en *a* par-dessous, on va de *a* en *d*; puis passant en dessous de *d* en *b*, on va en dessus de *b* en *c*, &c.

Les Figures qui remplissent la moitié inférieure de la Planche 4, font voir toutes les différentes dispositions des points de Marque, pour former les lettres & chiffres qui y sont exprimés.

Nota. Que dans les quarrés qui représentent la toile dans l'estampe, on ne l'a exprimée avec tous ses fils qu'au premier qui forme une croix, afin d'éviter la confusion, & de mieux distinguer chaque marque; c'est pourquoi il est à propos d'avertir que chaque petit quarré en vaut deux en tous sens.

Couture des Dentelles.

LES Dentelles se cousent, soit ensemble, soit aux entoilages ou aux toiles, presque toujours à point de surjet; mais il faut savoir où on pique l'aiguille à la Dentelle.

Toutes Dentelles & Points sont terminés dans le sens de leur longueur, par deux especes de petites lisieres, l'une qui est celle dont on se sert pour assembler, se nomme le *pied de la Dentelle*; l'autre s'appelle la *tête*: elle est bordée par un rang de petits ronds qui se nomme le *picot*. On ne coud jamais la Dentelle par la tête; le pied de la Dentelle qui est à l'opposite de la tête, est terminé par une petite lisiere simple, sous laquelle sont rangés de petits picots ou ronds; sous ces ronds, du côté du corps de la Dentelle, est une autre petite lisiere plus épaisse que la premiere. Ces trois parties composent ce qu'on nomme le *pied*; quand on veut joindre deux Dentelles, comme pour élargir des barbes de Coëffure, on les approche par les deux pieds, passant le point d'un pied à l'autre, observant dans ce cas, comme dans tous les autres, de faire entrer l'aiguille au travers des petits ronds qui sont entre les deux petites lisieres.

La Figure *M* représente un morceau de Dentelle; *c c c*, le pied de la Dentelle; *b b b*, la Dentelle; *a a a*, la tête & le picot.

CHAPITRE SEPTIEME.

SECONDE PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

La Layette.

À LA suite du Mariage, qui, dans la première Partie, a exigé le travail de la Lingere pour faire & fournir un Trousséau convenable; maintenant que la Mariée est enceinte, il faut encore y avoir recours: elle doit songer qu'elle va devenir mere, & que par conséquent il est temps de préparer la Layette d'elle & de l'enfant qu'elle doit mettre au monde.

Ce terme, *la Layette*, qui signifioit dans son origine une cassette, se prend aujourd'hui, dans le cas présent, pour l'assemblage de tous les vêtements & ustensiles nécessaires, tant à l'enfant qui vient de naître, qu'à sa mere, pendant le temps de ses couches. A l'égard du nouveau-né, soit qu'il soit garçon ou fille, on ne distingue point alors son sexe par des habits différents, jusqu'à l'âge où il cessera d'être enfant. La Layette peut être magnifique comme le Trousséau, & par les mêmes raisons c'en est une de cette espece qu'on va décrire: pour ne rien omettre de ce qui peut la composer: on y ajoutera sa distribution sur l'enfant, & ce qu'on appelle *le Maillot*: cet épisode approche trop du sujet de la Piece, pour ne la pas accompagner.

ÉTAT D'UNE LAYETTE.

Pour la Mere.

Six Linges de sein.

Douze Gouffets pour le lait.

Deux Chemises de couche.

Six paires de Manches en amadis, dont quatre en mouffeline, & deux en dentelle.

Douze Alaisés plates.

Douze Alaisés plissés.

Six Bandes de ventre.

Deux Déshabillés de mouffeline.

Soixante-douze Chauffoirs.

* Six Camisoles en amadis, avec ou sans coqueluchon.

* Un grand Couvre-pied pour le lit.

* Un plus petit pour la Chaise longue.

Pour l'Enfant.

Tête.

Quarante-huit *Beguins*.

Deux *Tétieres*.

Vingt-quatre *Tours de Bonnets de laine*, de trois longueurs.

Vingt-quatre *Cornettes* pour la nuit, de trois âges.

Vingt-quatre *Bonnets ronds*, de trois âges, en mouffeline ou en dentelle.

Vingt-quatre *Mouchoirs de col* en batiste, garnis en mouffeline.

Six *Serviettes de col* garnies en mouffeline.

* Six *Bonnets de laine*.

Corps.

Soixante-douze *Couches*.

Douze *Bandes de maillot* ou *couche*.

Dix-huit *Langes* de futaine.

Six *Serviettes unies* pour mettre la nuit autour des *Langes* de laine.

Deux *Langes* piqués en mouffeline.

Deux *Tours de Langes*, pour les *Langes* piqués en mouffeline.

Un beau *Tour de Lange*, pour le *Lange* piqué en satin blanc ci-dessous.

Vingt-quatre *Chemises de brassière*, de trois âges.

Douze *Bavoires* de deux âges, garnis ou en mouffeline ou en dentelle.

Trente-six *Mouchoirs* à essuyer l'enfant.

* Six *Langes* de drap de Dreux; (gros draps blancs dont on fait les chausses pour passer les ratafias).

* Quatre *Langes* d'espagnolette.

* Un *Lange* piqué en satin blanc.

* Six *Brassières* d'espagnolette.

Deux Parures, consistant en	{	Deux <i>Béguins</i> .
		Deux <i>Bonnets ronds</i> .
		Quatre <i>Bavoires</i> .
		Deux grandes <i>Coëffes</i> .
		Deux <i>Biais</i> .
		* Six paires de <i>Mitaines de fil</i> .

Pour le Berceau.

* Un *Berceau*.

* Un *Dessus de Berceau* d'étoffe.

Un *Dedans de Berceau*, autrement *Dessus d'Archet*, en toile.

* Un *Matelas*.

* Deux <i>Paillasses de Berceau</i> ,	} remplis de paille d'avoine.
* Six <i>Paillassons</i> ,	

Six paires de *Draps de Berceau*.

* Deux *Couvertures de laine*.

* Deux *Oreillers de plume*; savoir, un quarré pour le Berceau, & un long, que la Nourrice met sur ses genoux quand elle emmaillotte l'enfant.

Douze *Taies d'oreiller*; savoir, six pour l'oreiller quarré, & six pour l'oreiller long.

Le Maillot, ou la Distribution de la Layette sur l'Enfant.

Le terme de *Maillot* signifie la distribution des pieces de la Layette dont on vient de donner l'état, & leur arrangement sur l'Enfant jusqu'à l'âge de trois ans, qu'on les lui ôte entièrement, mettant les filles en chemise & en jaquette, & les garçons en fourreau jusqu'à quatre ou cinq ans, qu'on leur donne leur premiere culotte; pour les filles, elles conservent la jaquette jusqu'à cinq ans.

On a cru, à la suite de la Layette, éclaircir son objet par le détail du Maillot, dont l'utilité principale sera de servir de guide aux Meres qui nourrissent elles-mêmes leurs Enfants.

On met le jour de la Naissance,

On ôte

Le Béguin à trois ans.

Le Bonnet de laine avec son tour. à trois ans.

Le Bonnet rond *le jour* à trois ans

La Cornette *la nuit* à trois ans

} si c'est une Fille; à six
mois si c'est un Garçon,
& on lui met un Toquet.

La Têtiere à quinze jours.

La Couche à trois ans.

Le Lange piqué ou le Lange de futaine . . . à trois ans.

Le Lange de drap de Dreux *, avec son tour
de toile garni en mouffeline à trois ans.

* Ce Lange se
nomme *Lange*
d'entre-deux.

La Bande de Maillot à six mois.

Une seconde Bande de Maillot. à six mois.

Le Lange de dessus d'espagnolette. à trois ans.

Le Lange de satin piqué

Le Tour de Lange, ou Tavaïolle } *pour le jour*. à six mois.

La Couverture de laine *pour la nuit* à six mois.

Les Serviettes de col garnies en mouffeline,
pour la nuit. à trois ans.

Au bout de quinze jours.

La Chemise de Braßiere à six mois.

La Braßiere de laine à six mois.

Les Fichus de col en batiste à trois ans

} aux Garçons; les Filles
les portent toujours.

Au bout de six semaines.

Les Manches de parure, ou petits bras . . . à six mois.

Au bout de trois mois.

Le Bayoir à deux ans.

Au bout de six mois, les pieces ci-dessous ne se mettent point dans la Layette.

La Jaquette. ôte

La Chemise du premier âge à deux ans.

Les premieres Chauffettes à trois ans.

Au bout d'un an.

Le Bourrelet à trois ans.

Les Chauffettes du deuxieme âge à trois ans.

Remarques sur la Têtiere.

LA Têtiere est destinée à tenir la tête de l'Enfant ferme & droite dans son temps de foiblesse depuis le jour de la naissance, jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de fermeté pour soutenir sa tête droite, ce qui va au plus tard à quinze jours; pour cet effet après avoir mis la Têtiere, on attache le bas de l'espece de barbe qui la termine avec deux épingles de chaque côté sur les épaules, l'une devant, l'autre derriere.

Sur les Mouchoirs & le Maillot.

La Nourrice porte de petits mouchoirs dont elle se sert pour moucher l'Enfant jusqu'à six mois, qu'on le met, comme il vient d'être dit, en chemise & en jaquette, mais seulement pendant le jour; car la nuit on lui remet le Maillot; & ce procédé continue jusqu'à trois ans, qu'on l'en débarrasse entièrement. Au bout de six mois on attache à sa jaquette d'autres mouchoirs d'un quart de long sur un tiers de large, froncés & à coulisse, qu'il peut prendre lui-même pour se moucher.

Aunage, Coupe & Façon des Pieces de la Layette.

POUR LA MERE.

Linges de sein.

Planche I.

ON prend une toile de Courtray de trois quarts de large; il en faut quatre aunes & demie de long pour six linges. On prend les bandes en long dans une levée de trois seiziemes de large qu'on fait sur ladite toile. Cela fait, pliez la toile en six du sens de sa largeur, & vous couperez & échancrerez, comme on le voit dans la *Figure I*, toutes les six ensemble; vous couserez à chaque bout une des quatre bandes *a a a a*, dans la direction représentée par la même Figure.

On pose le linge sur la poitrine, les échancrures des deux bouts passent sous les aisselles; les bandes du haut sont faites pour couler en croix de Saint André le long du dos, d'où elles viennent se joindre aux bandes d'en-bas où elles s'attachent.

Les Linges de sein sont destinés à le soutenir pendant le temps du lait.

Gouffets

Gouffets pour le lait.

Ils se font en une batiste de deux tiers de large ; on les taille quarrément ; deux dans la largeur : on les coud de trois côtés , on laisse le quatrieme ouvert pour y faire entrer du coton , après quoi on le bâtit. *Voyez* le titre *Oreillers*.

Ils servent à la Mere pour étancher le lait à mesure qu'il s'épanche.

Chemise de couche.

On prend une toile de trois quarts de large ; il en faut pour un corps une aune un quart de long , que l'on pliera en double du sens de sa longueur. On prend une paire de manches en amadis dans la largeur , & un quart pour toutes les fournitures qui s'y ajoutent , comme à une chemise d'homme , *voy.* ci-après ; en tout trois aunes cinq huitiemes pour deux Chemises complètes.

Cette espece de Chemise est ouverte par devant comme un Peignoir , (*Voyez* Peignoir , *page* 14 , & plissée en haut comme une Chemise d'homme : on la garnit de dentelle.

Ces Chemises servent à la Mere neuf jours ou environ.

Manches en amadis pour Femme , & leurs Manchettes.

Les Manches en amadis pour Femme se font de toile de Courtray de trois quarts de large sur un tiers de long pour une paire. On les taille comme on voit *Pl. 3 , Fig. C C b* , où on voit en dedans de la coupe pour homme , celle des femmes plus courte & moins ample ; la levée qu'on fait en les taillant sert à les doubler en dedans depuis le poignet jusqu'à six pouces ou environ : on coud cette doublure à la manche à point de côté.

Il faut pour chaque paire de Manchettes à deux rangs , qui s'ajoutent au bas des amadis ci-dessus , un quart de mouffeline de sept huitiemes de large ; on met au premier rang un peu moins d'un huitieme , qu'on partage en deux sur sa largeur , ce qui fait un seizieme fort juste , attendu qu'il faut pour le dessus des bras un fort huitieme , qu'on partage en deux sur sa largeur ; on festonnera les côtés qui forment les secondes fourchettes.

Si on fait ces Manchettes en entoilage avec une petite dentelle , il faudra une aune & demie d'entoilage d'un pouce de haut ; & si on garnit par-dessus le bas de la manche , il y faudra trois quarts d'entoilage par paire , large de quatre bons doigts , & trois aunes de dentelle tant pour le haut que pour le bas.

Alaises plates.

On prend de la toile d'une aune ; il en faut trois aunes pour chacune , ce qui fait une piece quarrée ; on en ourle les bouts : elles servent à garnir le lit de l'Accouchée.

Alaïses plissées.

On prend une Cretonne de trois quarts de large ; il en faut deux lez , chacun d'une aune un quart de haut ; on les coud ensemble & on les monte en fronçant sur une ceinture d'un douzième de haut & de trois quarts de large. On laisse ces Alaïses ouvertes par-devant , & on y coud des rubans pour nouer de distance en distance.

Elles servent à envelopper la Mere depuis la ceinture.

Bandes de ventre.

Il faut une Cretonne de sept huitièmes de large ; on en fait deux d'une aune de long dans la largeur , la lisière en bas. Les bandes de ventre sont carrées long , avec quelques plis par le haut.

Déshabillé de mouffeline.

Le Déshabillé consiste en un Manteau-de-lit , Coqueluchon , Jupon , Amadis & Manchettes ; il n'y a que les Amadis & Manchettes décrites ci-dessus qui regardent la Lingère ; le reste est du ressort de la Couturière.

Chauffoirs.

Ils se font en Royale , sur trois quarts de long ; il en faut neuf aunes pour douze Chauffoirs. On expliquera la manière de s'en servir à la fin sous le titre de renvoi.

POUR LA TESTE DE L'ENFANT.

Comme le Béguin est la première coëffure de l'Enfant , & qu'on ne le lui ôte qu'à trois ans , il faut , à mesure que la tête grossit , lui faire des Béguins plus amples : on les a proportionnés ici en quatre âges.

Pour les Béguins en général , il faut de la demi-Hollande ou de la Royale de trois quarts de large.

Béguins du premier âge.

On en prend cinq dans la largeur , & on en fait dix dans la longueur de neuf seizièmes ; on garnit chacun d'une bande de mouffeline de neuf seizièmes de long & d'un pouce de large. On taille tous les dix ensemble l'un sur l'autre ; pour cet effet on plie la largeur en cinq & la longueur en quatre ; on coupe en rond ce qui doit faire le haut du derrière de la tête , de manière que la lisière se trouve toujours sur le devant du Béguin. Voyez la Fig. II, Pl. 1^{re}. où le Béguin est déployé pour faire voir la double échancrure du haut de la tête.

Pour le monter , on fait autour du devant en dedans un repli ou faux ourlet ;

on fait un seul pli de chaque côté vers les joues, & on garnit tout le devant avec la mouffeline (*voyez la Fig. III*, qui montre un Béguin achevé); on attache en bas d'un côté, une petite bande de toile qu'on fait passer sous le menton de l'enfant, & qu'on arrête de l'autre côté avec une épingle, ce qui s'appelle une *bride b*, faite pour assurer le Béguin en sa place.

Deuxieme âge.

On en prend quatre dans la largeur, on en fait douze dans la longueur de quinze feiziemes & demi; il reste une levée qui pourra faire de petits tours pour les Bonnets de laine ci-après: les bandes auront cinq huitiemes de tour, & toujours un pouce de large.

Troisieme âge.

On en prend quatre dans la largeur; on en fait douze dans la longueur d'une aune un trente-deuxieme; il reste une petite levée pour les brides: les bandes auront deux tiers de tour, & un pouce de large.

Quatrieme âge.

On en fait quatre tout juste dans la largeur, & douze dans la longueur d'une aune un huitieme: les bandes auront trois quarts de tour, & un pouce de large comme aux précédents.

Tours de Bonnets de laine.

On prend de la Batiste; trois huitiemes de long pour le premier âge, sept feiziemes pour le second, deux tiers pour le troisieme; le tout sur un douze de haut. Ils servent à border le devant des Bonnets de laine, afin que la laine ne frotte pas contre le visage; on les garnit d'une petite dentelle, *Fig. IV*.

Têtières.

On prend la toile des Têtières sur une levée de trois feiziemes ou environ, qui se fait au tour de Lange ci-après. La Figure V en fait voir la coupe.

Cornettes pour la nuit.

On se sert de toile pareille à celle des Béguins ci-dessus, ou d'une mouffeline de trois quarts de large; on fait quatre fonds dans la largeur: les fonds auront de haut & de large trois feiziemes. On prendra trois barbes, autrement une Cornette & demie dans la même largeur; il faut que la Cornette ait sur le dessus de la tête trois pouces de large; ledit dessus & les deux barbes qui ne font qu'un, auront une demi-aune de long: en tout une aune cinq fixiemes pour douze Cornettes, *Fig. VI*.

Si la garniture est en mouffeline, il en faudra trois quarts de long par chaque Cornette ; pour le devant & le derriere des deux barbes, un tiers de long, & d'un pouce de haut, le feston pris sur la hauteur ; si elle est en dentelle, il la faudra d'un pouce de haut & le même aunage.

Il n'est pas nécessaire de faire de ces Cornettes pour tous les âges, cela n'est plus en usage ; mais comme il se peut trouver des personnes qui en voudront de plus grandes, on peut faire le même aunage en une toile de quinze seiziemes de large pour douze Cornettes : on les fait aussi en demi-Hollande.

En tout une aune cinq sixiemes de long pour douze Cornettes.

Bonnets ronds ou à deux rangs.

On prendra dans une toile ou dans une mouffeline double de quinze seiziemes justes de large, cinq sixiemes de long pour douze Bonnets ; on fera quatre fonds dans la largeur, même proportion de ceux de la Cornette ci-dessus ; & pour fonds & passés desdits douze Bonnets, une aune un douzieme de long : les passés auront de haut deux pouces un quart, & de long cinq huitiemes. On fera une bande & demie dans la même largeur, d'une mouffeline claire ; les bandes de dessous auront trois pouces de large & cinq seiziemes de long ; celles de dessus deux pouces de large, & un pied demi-pouce de long.

Si on vouloit des Bonnets ronds plus grands que les précédents, on peut faire de même quatre fonds dans la largeur d'une mouffeline double pareille à la précédente ; pour fonds & passés de douze Bonnets, une aune & un huitieme ; & pour les bandes une aune un quart, en une mouffeline claire, de trois quarts de large. (Voyez pour la forme la *Fig. VII*).

N^a. A l'égard des Béguins, Têtieres, Cornettes, Bonnets ronds, voyez pour les coutures, &c, le Titre *Coëffures de dentelle & Tour de gorge*, page 15.

Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant.

Ils se font en Royale ou en demi-Hollande, ou bien en Batiste.

En Royale, il en faut pour douze, deux aunes & un quart de long, & pour la garniture un douze partagé en deux bandes pour chacun ; en mouffeline de trois quarts de large, il en faudra une aune ; ou si la mouffeline n'étoit que de quinze seiziemes, il n'en faudroit que onze douziemes.

Si on les fait en Batiste, on en fait deux dans la largeur de la Batiste, c'est-à-dire, chacun d'un tiers en carré, & la garniture à proportion.

Quand les Enfants sont plus grands, & qu'on veut qu'ils portent des Fichus en mouffeline, ce qui ne se fait guere, on en prend deux dans la largeur d'une mouffeline de quinze seiziemes de large : il en faut pour douze, deux aunes cinq sixiemes : on n'y ajoute point de garniture.

Serviettes

Serviettes de col d'Enfant.

On prend de la Royale de trois quarts ; on donnera à chacune une aune de long ; on les garnit en mouffeline de trois quarts de large ; on donne à la garniture un sixieme de haut & deux aunes un quart de tour ; on garnit tout le bas : on plisse les deux coins du bas & les côtés jusqu'à un quart près du haut.

L'usage de ces Serviettes est de les mettre au col de l'Enfant quand on le leve.

POUR LE CORPS DE L'ENFANT.

Couches.

Il faut une toile de trois quarts de large ; chaque Couche aura trois quarts de long , ce qui fait un quarré parfait : il en faudra neuf aunes pour 12 Couches.

Bandes de Maillot.

Il faut une Cretonne : elles auront trois aunes de long sur un huitieme de haut ; on leur fait faire plusieurs tours autour du Maillot pour le contenir. Il vaudroit mieux ne s'en pas servir.

Langes piqués en mouffeline.

Il faut une mouffeline de quinze seiziemes de large & d'une aune de long pour chacun ; on le doublera d'un beau *Carré* de même largeur , ou avec une grosse mouffeline : on mettra entre deux du coton , & on le piquera. (*Voyez* pour la forme la *Fig. VIII*).

Langes en futaine.

Ceux-ci ne se piquent point : prenez une aune & demie de futaine d'une demi-aune de large ; vous la couperez en deux sur sa longueur ; appliquez chaque moitié l'une sur l'autre , observant que le pluché soit en dehors ; laissez un seizieme sans être doublé de chacun des côtés du Lange , pour pouvoir attacher les épingles.

C'est en tout dix-huit aunes de long pour douze Langes.

Serviettes unies.

Il faut une toile de Laval ou une demi-Hollande de trois quarts de large ; chaque Serviette aura une aune de long. Ces Serviettes se mettent la nuit autour des Langes de laine , afin que la laine ne touche point à l'Enfant.

Mouchoirs à essuyer l'Enfant.

On en fait deux dans un tiers de Batiste ; ils servent à nétoyer le visage de l'Enfant : ils sont quarrés.

Biais, espece de Fichu.

On taille une bande de toile de deux pouces huit lignes de large , & d'une demi - aune moins un douze de long ; on la plie en deux , & on la coupe sur sa largeur ; on fait un goufflet d'un seizieme en quarré , auquel on coud les bandes dans la situation d'un compas à demi-ouvert : on garnit & on couvre ces deux portions de bandes & le goufflet , avec trois quarts de mouffeline ou de grande dentelle , & une aune un tiers de mouffeline ou de petite dentelle d'un petit doigt de haut : celle-ci sert à garnir tout le tour. On plisse la mouffeline ou la grande dentelle seulement autour du col. Cette espece de Fichu sert à parer l'Enfant.

Grande Coëffe.

Quand on veut parer l'Enfant , il suffit de lui mettre une Coëffe ordinaire de Femme en mouffeline ; car on n'en fait point de particulieres pour lui.

Petits Bras.

Les petits Bras sont encore une parure de l'Enfant ; ils se prennent dans une levée qu'on fait à la toile du Tour de Lange. (*Voyez ci-dessous.*) Ils se mettent par-dessus les manches de la Brassiere. On les garnit en plein avec de la mouffeline plissée & festonnée : ils s'attachent en haut avec des épingles , & au milieu de leur longueur avec un ruban couleur de rose ou d'autres couleurs , qui entoure le bras. (*Voyez la Fig. 12.*)

Chemises de Brassiere.

Elles se font en Royale ou demi-Hollande ; le corps aura un bon quart de long ; on ne fait qu'un corps & une manche à côté dans la largeur , la lisiere par derriere : il entre trois aunes sept huitiemes pour douze. La garniture pour douze se fait en deux tiers de mouffeline de trois quarts de large.

Si on vouloit ces Chemises plus grandes de deux doigts , & plus larges d'autant , on prendroit une toile de Courtrai , qui a trois quarts de large ; il en faut quatre aunes & demie pour douze , & la même quantité de mouffeline que ci-dessus pour garniture , dans une mouffeline de cinq sixiemes de large.

La Figure X représente une Chemise de Brassiere. *a* , L'échancrure au bas de laquelle on laisse le morceau coupé : on retrouffe les manches. La Figure XI représente la coupe de la Chemise vue par le côté. *a* , La fente pour y coudre la manche ; *b* , la fente en biais de l'échancrure du devant. Cette espece de Che-

mise doit être ouverte en entier par derrière, comme on voit en *c*, *Fig. X.* on la ferme sur l'Enfant en redoublant un côté sur l'autre avec des épingles.

Tour de Lange, ou Tavaïolle.

On prend une toile de Courtrai; il en faut une aune de long. Il faut pour la garniture, en mouffeline de trois quarts, ou sept huitièmes, ou quinze seizièmes de large, couper deux lez à deux tiers de long, ce qui fait une aune un tiers; il restera un tiers que vous couperez en deux sur sa hauteur pour faire le volant de dessus.

On fera sur la largeur de la toile une levée de trois seizièmes ou environ, de laquelle on fera la Têtière & les petits Bras ci-devant.

La Figure XII représente la disposition de la garniture *aaa* sur le Tour de Lange.

Bavoirs.

Ils se font en demi-Hollande d'une demi-aune de large; on en fait trois dans la largeur. Ceux du premier âge auront trois seizièmes de long; les autres, d'âge en âge, seront plus longs d'un pouce: on les plie l'un sur l'autre, & on les taille tous ensemble, leur donnant la forme qui se voit *Fig. XIII.* La garniture sera d'un pouce de haut, le feston pris sur la hauteur; si on prend de la mouffeline de trois quarts de large, il en faut un tiers de long pour douze; & en mouffeline de quinze seizièmes, il n'en faudra qu'un quart.

POUR LE BERCEAU.

Dedans de Berceau nommé Dessus d'Archet.

Ce qui se nomme l'*Archet du Berceau*, consiste en trois demi-cercles de bois qui s'élevaient à la tête du Berceau & lui servent d'impériale: on couvre cet Archet de toile.

Il faut une toile de trois quarts de large & d'une aune & demie de long pour le dessus desdits cercles, cette longueur pliée en deux; & pour le fond qui ferme l'archet par derrière, & se coud au double dessus, il faut une demi-aune de large sur un tiers de haut.

Pour ajuster ce dedans de Berceau sur l'Archet, taillez en arrondissant le haut du fond que vous coudrez ensuite au dessus qui doit dépasser ledit fond d'un quart en bas de chaque côté; vous couperez le pli du redoublement jusqu'où le fond s'y termine, ce qui fera deux parties, dont l'intérieur entrera dans le Berceau, & l'extérieur s'attachera en dehors.

Vous coudrez de distance en distance plusieurs rubans le long du fond, & autant à la partie du dessus qui y tient, & vous nouerez ces rubans aux bois du Berceau.

Planche 3.

La Figure *AA*, *Pl. III.* représente un dessus d'Archet assemblé.

Draps de Berceau.

Ils se font en un lez d'une Cretonne d'une aune de large: chaque Drap aura deux aunes de long.

Taies d'Oreiller.

Voyez le même Titre dans les pieces du Trousséau.

N°. Que toutes les pieces qui sont de laine ou d'étoffe dans la Layette; comme Bonnets de laine, Langes de drap de Dreux, d'espagnolette, Brassiere d'espagnolette, Mitaines de fil, Langes piqués en satin blanc, Couvre-pieds, Dessus de Berceau, Matelas, Paillasse, Paillassons, Couvertures de laine, Oreillers, ne sont point de l'Art de la Lingere, raison pour laquelle elles ne sont que nommées & point décrites ici; on les trouve marquées toutes d'une étoile dans l'état ci-dessus.

C H A P I T R E H U I T I E M E.

*TROISIEME PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE,
tant pour Homme que pour Femme, qui n'entrent
ni dans la Layette ni dans le Trousséau.*

É T A T P O U R H O M M E.

CHAUSSETTES d'Enfant.

Chemises d'âge en âge jusqu'à quatorze ans,

Chemise d'Homme.

Manchettes & Jabor.

Le Fer à cheval.

Cols.

Coëffes de Bonnet:

Peignoir d'Homme.

Tablier de Valet-de-Chambre:

Manchettes de Bottes.

P O U R F E M M E.

Petite Coëffure nommée *Baigneuse* ou *Bastienne*:

Coëffure de deuil.

Petite Coëffure à la Reine.

Fichu à deux rangs.

Manchettes de Femme à un & à deux rangs:

Manchettes de deuil.

Draps de Lit.

Les

Les Pieces suivantes, jusqu'au titre de la Chemise d'homme ; ne regardent que les enfants ; mais comme elles n'entrent point dans celles de la Layette , on n'a pu les ajouter à son article.

Chaussettes d'Enfant ; premier âge.

Elles se font en Royale.

Il faut une aune cinq sixiemes de long pour douze paires ; on en fait deux paires dans la largeur ; pliez la longueur en six ; coupez ensuite aux plis : à chaque coupe pliez la largeur en huit ; taillez comme on voit *Fig. XIV*, vous aurez deux paires ; continuez jusqu'au bout , ce qui vous donnera vos douze paires ; chaque paire aura six pouces & demi de long : on coud à couture rabattue.

A ces Chaussettes du premier âge, on fait une petite fente , telle qu'on la voit dans ladite Figure , qu'on ourle ou à laquelle on fait le point noué , afin de donner plus d'aisance aux pieds de l'Enfant, ce qui ne se fait point aux suivantes.

Second âge.

Il faut deux aunes un seizieme de long pour douze paires. Ces Chaussettes auront quatorze pouces de long pour les plus longues.

N^a. Afin que les Chaussettes en général fassent bien , il faut les couper un peu en biais sur leur longueur ; il n'y faut pas plus de toile que si elles étoient coupées droites , parce que ce qui reste du biais se rapporte.

Chemises d'âge en âge, depuis l'enfance jusqu'à quatorze ans pour les Filles ; & jusqu'à cinq ans pour les Garçons , & depuis jusqu'à quatorze ans.

Ce qu'on appelle *Ages*, signifie croissance. Quand les Chemises deviennent trop courtes & étroites à l'Enfant , il lui en faut de plus amples , & toujours ainsi à mesure qu'il croît, ce qui arrive plutôt ou plus tard , suivant la force de son tempérament ; c'est pourquoi on ne sauroit déterminer précisément les âges ; mais pour donner un à peu-près , on les fixe ici comme il suit.

Premier âge jusqu'à dix-huit mois.

On prend une toile de trois quarts de large ; on fait trois corps dans la largeur, chacun aura une demi-aune de long. On fait trois paires de pointes dans la même largeur : elles auront un tiers de long , & doivent monter en étroit jusqu'au gouffet : on fait trois manches dans la largeur. Il faudra un quart de long pour trois paires de manches.

En tout trois aunes deux tiers pour six Chemises. La Figure XV représente une Chemise du premier âge.

N^a. Qu'aux Chemises du premier âge seulement , on fend le haut du derriere

de la Chemise, d'un demi-quart par le milieu; *a* est la fente de derriere.

Second âge à trois ans.

Il faut une toile de deux tiers justes de large; on fera deux corps dans la largeur, & trois paires de pointes dans la même largeur; chaque corps aura cinq huitiemes de long: les pointes ne doivent monter qu'à un huitieme du gouffet. Les manches feront plissées, & auront un quart pour deux paires.

En tout cinq aunes pour six Chemises.

Troisième âge à cinq ans.

Il faut une toile de deux tiers de large; on fera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront deux tiers aîsés de long, & les pointes une demie-aune. Les manches plissées un tiers pour deux paires.

En tout six aunes & demie pour six Chemises.

N^a. Que jusqu'ici on ne distingue point les Filles des Garçons, mais qu'à cet âge de cinq ans on donne aux Garçons leur premiere culotte, & on fait leurs chemises comme celles d'homme. A l'égard des Filles, on continue la même façon des précédentes. C'est celles-ci qu'on va poursuivre; celles des Garçons pour les mêmes âges, viendront après.

Quatrième âge de sept à huit ans, pour les Filles.

Même toile, de deux tiers de large; on fera deux corps dans la largeur; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les pointes neuf seiziemes; les manches plissées trois huitiemes pour deux paires.

En tout sept aunes un tiers pour six Chemises.

Cinquième âge de huit à dix ans.

Il faut une toile de trois quarts de large; on fera deux corps dans la largeur; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront sept huitiemes de long, & les pointes cinq huitiemes forts: les manches plissées, cinq douziemes pour deux paires.

En tout huit aunes un quart pour six Chemises.

Sixième âge de dix à douze ans.

Il faudra une toile de sept huitiemes de large; on fera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront une aune de long, & les pointes deux tiers; les manches plissées, une aune fort juste pour deux paires.

En tout neuf aunes & demie pour six Chemises.

Septieme âge de douze à quatorze ans.

Même toile que dessus : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront une aune un douzieme de long, & les pointes cinq sixiemes ; les manches plissées, une aune & demie pour deux paires.

En tout dix aunes & demie pour six Chemises.

Troisieme âge à cinq ans, pour les Garçons.

Il faut une toile de trois quarts de large : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur ; les fournitures se prendront à côté de la manche. (Voyez pour les fournitures la chemise d'homme ci-après). Comme la moitié de la longueur du corps fait la longueur de la manche, ainsi le corps ayant ici neuf seiziemes de long, les manches auront un quart un trent-deuxieme de long.

En tout cinq aunes justes pour six Chemises.

Quatrieme âge, même date des Filles.

Même toile : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans ladite largeur. Les corps auront deux tiers de long, & les manches une demi-aune ; les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout six aunes & demie pour six Chemises.

Cinquieme âge.

Il faut une toile de sept huitiemes de large : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manche dans ladite largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les manches la moitié ; les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout six aunes trois quarts pour six Chemises.

Sixieme âge.

Même toile : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront six sixiemes de long, & les manches la moitié : les fournitures se prennent à côté de la manche.

En tout sept aunes & demie pour six Chemises.

Na. Qu'à mesure que les Enfants épaississent, on prend une toile plus large, comme de neuf huitiemes ou de cinq quarts ; mais il faut toujours la même longueur, c'est-à-dire, que sept aunes & demie ou huit aunes font des Chemises assez grandes pour seize à dix-sept ans, après lequel âge on prendra une toile de deux tiers de large : il en faudra seize aunes & demie pour six Chemises, les distribuant, comme il est dit ci-dessus, aux autres âges.

Chemise d'Homme, Fig. B B.

Planche 3. Il faut pour une taille ordinaire, une toile de deux tiers, & pour un plus gros homme une toile qui aura trois quarts de large; d'ailleurs, l'aunage, la coupe & la façon, seront la même chose pour les deux.

Les manches de la Chemise d'homme se fixent communément à une demi-aune, & pour la largeur à celle de la toile; les corps à ce qui en reste, après les manches levées, ce qui va à environ une aune de long, la toile pliée en double du sens de sa largeur.

Les Fournitures.

Les Fournitures : savoir, le col, deux pieces d'épaule *a a*, & leurs gouffets, deux gouffets d'aisselle *b b*, deux gouffets d'en-bas *c c*, & le cœur du jabot *d*, se prennent sur la toile en deux manieres, comme il va être expliqué.

Pour six Chemises, il faudra dix-sept ou dix-huit aunes; dix-sept si on prend les fournitures à côté de la manche, dix-huit si elles se prennent à part.

Fournitures à côté de la manche.

Prendre les fournitures à côté de la manche, se fait ainsi : Ayant pris vos dix-sept aunes de toile, commencez par en couper six aunes de long pour vos six paires de manches; puis le long des six aunes coupées, & à cinq pouces de la lisière d'un côté seulement, levez jusqu'au bout une bande de cinq pouces de large, ce qui suffira pour les fournitures des six Chemises; le reste de la toile partagé en six parties, fera les six corps.

Fournitures à part.

Pour prendre *les fournitures à part* sur dix-huit aunes, commencez par enlever une aune de long à un bout; cette aune mise à part sera pour les fournitures. Le reste de la distribution se fera comme à la précédente.

La seule différence entre ces deux coupes, est que les manches de la première ont cinq pouces de large de moins par manche que celles de la seconde, auxquelles on n'ôte rien.

Façon.

Pour faire une Chemise, on commence par préparer les manches de façon qu'il n'y ait plus qu'à les attacher en leur place; & pour cela on fait d'abord la couture de dessous qui assemble les deux côtés : elle se fait à surjet & couture rabattue en dedans; on épargne sans coudre deux pouces à un bout & trois pouces à l'autre : les deux pouces auront le gouffet d'aisselle, & les trois pouces resteront ouverts pour la Fourchette *e e*. Il s'agit maintenant de poser le gouffet d'aisselle; on le présente en losange, & on le coud de carne en carne aux côtés de l'ouverture, l'autre moitié du losange sera cousu au corps quand on y montera la manche.

La Fourchette qui est terminée par le poignet, & reste ouverte, s'ouvrira des deux bords.

Le gouffet d'aisselle *b b*, dont on vient de parler, est un petit carré de deux
pouces

pouces de toile, qu'on remploie tout autour, & qu'on coud en dedans à surjet.

Les pieces d'épaule a a, se taillent ordinairement de six pouces de long, & de deux pouces de large; on fend la piece d'épaule à un bout par le milieu de trois pouces, pour remplir cette fente avec un gouffet quarré de même longueur, qu'on y coud dans la même situation & de la même façon que le gouffet d'aisselle; il en reste aussi la moitié, qui sera par la suite cousue à la Chemise.

Ayant pris le milieu du corps par la marque d'un pli ou autrement, fendez le long du pli en descendant, la longueur de dix pouces: cette ouverture se nomme *la fente du Jabot f*, & tout de suite vous fendrez à droite & à gauche le long du redoublement de la toile, partant de la fente du haut du jabot, jusqu'à six pouces des deux bouts, espace sur lequel se placent les pieces d'épaules *a a*, que vous y coudrez (après leur avoir fait un petit rempli tout autour) à points-arrière, très-près-à-près.

Le *petit cœur* de la fente du jabot *d*, est un petit morceau quarré de deux pouces, qu'on découpe en forme de cœur; on lui fait un petit rempli tout autour, on le place en dedans précisément au bas de la fente du jabot, le rempli du côté de la toile à laquelle on le bâtit, puis on le coud tout autour à points de côté.

Revenant aux manches, vous y monterez les poignets.

Poignets.

On ne peut donner de règle précise pour la quantité de toile qu'il faut pour le tour des poignets qui terminent les manches des Chemises ni pour leur largeur, les uns les demandant plus larges que les autres; cependant l'ordinaire est d'un demi-doigt; à l'égard du tour, on dit que mesurant le tour du cou, & pliant ensuite la mesure en trois, le tiers en est communément la longueur du poignet; mais le mieux est de prendre réellement la mesure. La première chose qu'on fait alors est de plier la toile par la moitié du sens de sa longueur, & sur la moitié qu'on destine à faire le dessus, y tracer & coudre ou broder tel dessin qu'on voudra; alors les poignets sont prêts à être montés aux manches de la Chemise; pour cet effet le bout des manches ayant été précédemment plissé à petits plis avec le point devant, on en fait entrer l'extrémité entre le redoublement de la toile du poignet, où on les coud à l'endroit à point de côté, passant l'aiguille à chaque point dans un pli de la manche; on monte ensuite la toile du redoublement du poignet prenant dans les mêmes plis; il suffira ici de passer un pli, c'est-à-dire, de sauter de deux en deux plis: enfin on fait à chaque bout une boutonnière.

N^a. Que les dessins qui se font sur les poignets ne sont point limités; ils s'exécutent avec l'arrière-point très-pressé, le point de chaînette, &c. La Planche 4, *Figure L*, a des rangs d'arrière-point près des bords, & un dessin courant à point de chaînette à son milieu.

La façon des boutonnières est expliquée ci-devant, *Chap. VI*, & dessinée *Pl. 4*.

Le col de la Chemise est un morceau de toile qui aura aux environs de quatorze pouces de long sur cinq pouces de large ; on le plie en deux du sens de sa longueur, cela lui donne deux pouces & demi de haut. On le monte au haut de la Chemise, comme il est dit ci-dessus du poignet.

N^a. On tient les Chemises d'homme en bas d'un feizieme plus courtes par devant que par derriere.

Les manches étant achevées, on partage le corps de la Chemise en le pliant en trois du sens de sa largeur ; on coud les deux côtés du tiers du milieu à surjet ; le tiers du haut recevra les manches, & le tiers du bas restera ouvert ; c'est au haut de ce dernier qu'on posera les *petits gouffets d'en-bas*, c c. Chacun est fait d'un petit morceau de toile de deux pouces en quarré. Après avoir ourlé tout le bas du corps & lesdites ouvertures d'en-bas, on présente le petit gouffet remployé, ou plutôt la moitié en losange, le rempli en dedans, & on la coud au haut de la fente, comme il est dit aux gouffets de la piece d'épaule ci-dessus ; puis pliant l'autre moitié en la relevant derriere la premiere cousue, comme on plie les mouchoirs, on la coud à point de côté aux mêmes endroits : ainsi ces petits gouffets sont doubles.

Il ne s'agit plus maintenant que de monter les manches au corps de la Chemise, ce qui se fait en plissant à plis plats le tour du haut de la manche, le cousant en même temps à l'ouverture, autrement l'entournure du corps de la Chemise, à points de surjet, prenant en chemin faisant ce qui dépasse aux manches du gouffet de la piece d'épaule & de celui de l'aisselle.

Des Manchettes d'homme & du Jabot.

LES Manchettes d'homme se font en mouffeline ou en dentelle ; elles ont ordinairement de quinze feiziemes à une aune de longueur, sur un feizieme de hauteur.

Le Jabot sera un peu moins haut, de façon que, suivant le goût, il entrera pour Manchettes & Jabot d'un feizieme à trois feiziemes de mouffeline par paires : on peut se régler sur cette mesure pour la dentelle.

Les Manchettes & leurs fourchettes se montent aux poignets de la Chemise de deux manieres, ou elles s'y cousent à demeure ; dans ce cas elles vont au blanchissage avec la Chemise, ou bien on ne fait que les y bâtir. Dans le premier cas on commence par rouler le bas de la Manchette, puis on la plisse à point dessus, qui est une espece de surjet plus alongé, & on la monte ensuite à point de surjet, en prenant les plis comme on les a pris de la manche. A l'égard de la fourchette, qui est une suite de la Manchette, destinée à garnir la fente du dessous de la manche de la Chemise, on ne la plisse en la cousant que de quelques plis au tournant de ladite fente. Dans le second cas, c'est-à-dire ; à l'égard des Manchettes de prix, comme points ou dentelles, qu'on ne veut

pas livrer au blanchissage, on les coud à part sur un ruban de fil qu'on bâtit au poignet à point devant.

Quant au Jabot, il se coud à l'ouverture de devant à surjet; on le fronce en roulant aux trois extrémités; savoir, d'un pouce & demi au commencement de la fente, & de deux pouces au bas.

Manches d'homme en amadis, Pl. 3, Fig. CC a.

LES Manches en amadis se forment de toile de Courtray de trois quarts de large, sur un tiers de long pour une paire. Les Manches pour homme seront d'une demi-aune de long; la levée qu'on en fait en les taillant sert à les doubler en dedans depuis le poignet jusqu'à six pouces ou environ; on coud cette doublure à la manche à point de côté; on laisse au bas une ouverture de six pouces ou environ, qu'on garnit de boutons & de boutonnières.

Voici une coupe pour les Manches en amadis, qui influe sur la Chemise assez économiquement pour mériter d'être expliquée ici. Coupez un patron de vos Manches; prenez quatre aunes de toile, pliez-la en deux du sens de sa largeur; partagez ces quatre aunes en trois coupes; appliquez le patron sur votre toile: coupez tête à pointe; par ce moyen les Manches seront d'une demi-aune de long & d'autant de large, comme à l'ordinaire; mais dans les six paires il y en aura trois paires, au bout desquelles il faudra faire une couture vers le poignet; on ne verra pas ces coutures si on garnit le tour du bas des manches avec un douzième de mouffeline de haut, qui suffira pour les cacher; par ce moyen il restera des morceaux qui feront toutes les fournitures; de cette façon il n'entrera pour six Chemises que seize aunes au lieu de dix-huit ou de dix-sept. Les corps auront une aune de long; les manches une demi-aune, ce qui pourra servir aux plus grands hommes.

*Coupe
économique.*

Le Fer-à-cheval, espece de fourniture.

IL ne faut pas compter parmi les fournitures ordinaires de la Chemise, ce que les Lingeres nomment *le Fer-à-cheval*: rarement y en a-t-il de reste pour le faire; c'est pourquoi alors on prend un morceau de toile pareille à celle de la Chemise: ce fer-à-cheval ne se met guère qu'aux épaules des Chemises d'Ouvriers, Gens de peine, Écoliers, &c, où cette partie a beaucoup à souffrir, afin de la fortifier contre les travaux, la sueur, &c. Pour donc ajouter à la Chemise les fers-à-cheval, ainsi nommés à cause de leur coupe, il faut commencer par savoir qu'il s'en fait un à chaque épaule, ou séparés ou joints par derrière. Le morceau de toile sera large de trois bons pouces; à l'égard de sa longueur, vous allez en juger.

Pour les faire séparés, coupez en demi-rond un des bouts de votre toile; fendez en deux à l'autre bout jusqu'à un pouce ou davantage du demi-rond;

posez à l'envers de la Chemise la fin de cette fente au bout de la fente du col; faites couler la moitié de devant du fer-à-cheval le long de ladite fente du col, jusqu'à l'endroit que vous jugerez à propos de couper, avant d'arriver à la fente du Jabot; coupez à la même hauteur la moitié qui doit aller par derrière; alors bâtissez en place votre fer-à-cheval, que vous coudrez ensuite à point de côté; puis rerournant la Chemise à l'endroit, vous coudrez les fournitures comme à l'ordinaire: mettez-en un pareil à l'autre épaule, les voilà séparés. Mais si vous voulez qu'ils se joignent par derrière, la toile doit être plus longue; vous ne couperez que les devants, & vous coudrez tout le derrière, ce qui fera la continuité de l'un à l'autre fer-à-cheval, que vous aurez taillé comme il vient d'être dit.

Cols.

Si on prend une mouffeline claire, de trois quarts de large, on fait deux Cols dans la largeur; ou trois Cols dans la largeur, si on prend une mouffeline double de quinze seizièmes de large. Les Cols ordinaires auront un quart de long: on les plisse par les deux bouts.

Pour faire les bouts de Col, prenez une bande de toile d'un pouce & demi de haut & d'un quart de long; pliez-la en deux du sens de sa hauteur; coupez à un bout un morceau carré d'un pouce; vous aurez deux bouts de Col; coupez chaque double pour les joindre, excepté les côtés de la largeur, dans lesquels vous ferez entrer les plissures du Col pour les y coudre; vous ferez une boutonniere au bout le plus court pour y passer une boucle à plusieurs ardillons, dans laquelle l'autre bout se bouclera. *Voyez Fig. D D.*

Les côtés se cousent à surjet, & les bouts à la plissure, comme au poignet ci-dessus.

Coëffes de Bonnet.

Il y a des toiles propres à cet usage, qui ont neuf seizièmes de large; on fait une Coëffe dans la largeur; on lui donne ordinairement sept seizièmes de long: il faut deux aunes cinq huitièmes pour six Coëffes.

Pliez votre toile en huit du sens de la lisière; taillez chaque Coëffe comme il est exprimé *Fig. H H*; mais comme à cette façon les échancrures sont en pure perte, en voici une autre, avec laquelle non-seulement il n'y a pas plus de coutures qu'à la précédente, mais on épargne sur l'aunage, attendu qu'il ne faudra que deux aunes trois huitièmes pour les six Coëffes en employant les échancrures: cette façon est de prendre (comme aux manches d'homme en amadis) un patron d'une Coëffe bien faite, de plier toujours chaque Coëffe en huit, & de couper les Coëffes tête à pointe. Voyez pour cette façon ladite *Fig. H H*.

Toutes les coutures se font à surjet & couture rabattue en dedans; la coulisse du haut se coud à point de côté en dedans. Les deux bouts s'ourlent pour passer le ruban qu'on arrête au milieu.

Peignoir

Peignoir d'Homme.

Il faut une toile de sept huitiemes de large : il se fait en deux lez d'une aune de long ; il faut une aune pour la paire de manches ; on y ajoute un col , autour duquel on le plisse : il est entièrement ouvert par devant. *Voyez le Peignoir de Femme.*

Tablier de Valet-de-Chambre. Fig. GG.

On en coupe ordinairement deux ensemble.

On prendra une toile d'une aune de large ; les deux Tabliers pour un grand homme seront pris en deux aunes un quart de long : il ne faudra pour une taille ordinaire que deux aunes.

Supposant qu'on ne prenne qu'une aune en longueur pour chaque Tablier , pliez la toile en deux sur sa longueur , puis en deux sur sa largeur ; la toile pliée ainsi présentera une surface d'une aune en longueur , sur une demi-aune en largeur ; alors faites sur la largeur , à un sixieme du redoublement , une levée d'abord d'un sixieme *a* , après lequel continuez de couper en étroit jusqu'au bout de la largeur : cette levée servira à faire la poche *b* , qui doit avoir un quart de profondeur ; ce quart coupé , il restera une pointe qui servira à doubler à point de côté celle que vous avez faite *c* au Tablier , en coupant la levée ci-dessus. Cette doublure fortifiera une boutonniere *d* , qu'on fait au haut de ladite pointe ou bavette , dans laquelle le Valet-de-chambre fait entrer un de ses boutons. On coud la poche au Tablier par devant , vers le milieu de sa longueur en ourlant le haut ; le reste s'attache à point de côté : on ourle tout le haut & le bas du Tablier.

Planche 3:

Tablier de Cuifinier.

Il faut une toile de sept huitiemes de large ; on en mesure douze aunes de long pour douze Tabliers , y compris une aune qu'on leve sur le tout pour la poche des douze Tabliers. Ces Tabliers n'ont point de bavette ; on les plisse sur un ruban de fil qui se noue ensuite autour de la ceinture : ils sont ouverts par derriere ; on met la poche vers le milieu du devant.

Manchettes de Bottes.

Dans une toile de trois quarts de large , on prend une aune un quart pour six paires.

Pliez la longueur en quatre & la largeur en six , coupez l'un sur l'autre de la forme que vous voyez *Fig. E E* ; on ourle tout le tour haut & bas & les côtés ; on fait à un côté six boutonnieres , & on met autant de boutons au côté opposé.

Ces Manchettes servent, lorsqu'on met des Bottes, à entourer le genou, de peur que le cuir de la Botte ne graisse la culotte en cet endroit.

Petite Coëffure nommée Baigneuse ou Bastienne.

Il faut une mouffeline double de trois quarts de large, pour fond & passe de deux; un tiers de long pour les bandes & les barbes. Si on ne met pas de dentelle autour, il faudra sept seiziemes d'une mouffeline claire de trois quarts de large; mais si on met de la dentelle, il ne faudra que trois huitiemes de mouffeline, & deux aunes un quart de dentelle.

Voyez le titre de la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Coëffure de deuil en Batiste ou Linon.

On prendra pour fond, passe & barbes de deux, une aune & demie de long de Batiste ou Linon; si on n'en vouloit qu'une, il n'en faudroit que cinq sixiemes. *Voyez* la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Petite Coëffe à la Reine.

Il faut une toile de sept huitiemes de large & de sept douziemes de long pour trois; pour les garnir on prend une petite dentelle dont il faut trois quarts par Coëffe; si on les garnit en mouffeline, il en faut un seizieme de plus, qu'on partagera en trois.

Pliez la longueur de la mouffeline en trois, puis la largeur en deux; ensuite vous poserez votre patron pour couper comme on voit *Pl. II, Fig. H*; il s'en trouvera une des trois à laquelle il faudra une couture sur la tête. Quant à la façon, on fait un faux ourlet le long du côté échancré, & on plisse la pointe au-dessus; on garnit le long du faux-ourlet d'une petite dentelle: le devant se roule.

Fichu à deux rangs plissé, espece de Palatine.

Pour faire ce Fichu, il faut avoir un ruban d'un pouce de large & d'une aune de long; on prend la longueur d'un quart de mouffeline de trois quarts de large; on le partage du sens de sa largeur en quatre lez égaux: on en coud deux l'un au bout de l'autre; ainsi les quatre lez feront les deux rangs; on les monte sur le ruban en les plissant; on laisse dépasser une petite tête: on les festonne si on veut.

Manchettes de Femme à un & à deux rangs.

Pour un seul rang, il faut un tiers de long d'une mouffeline de trois quarts de large par paire, & à deux rangs, il en faut deux tiers. *Voyez* pour la coupe

DE LA LINGERE.

51

& façon, le Chapitre IV, au Titre *Manchettes de dentelle à trois rangs avec un entoilage.*

Manchettes de deuil.

Les Manchettes de deuil d'homme se font en Batiste : il en faut trois huitièmes de long par paire. *Voyez les Manchettes d'homme, page 46.*

Chemises de Bain.

Il faut une toile de sept huitièmes de large ; on en prendra deux aunes un tiers, qu'on pliera en deux du sens de sa largeur, ce qui réduira la longueur à une aune un sixième ; les manches auront une demi-aune de long : on fait une paire de manches dans la largeur. Pour sa façon, on fend le haut de la Chemise d'une demi-aune en travers ; le long du pli, on y coud quatre rubans de laine, deux de chaque côté, pour nouer sur les épaules : cette Chemise n'est plissée nulle part.

Il se fait encore une autre espèce de Chemises de Bain, imitant le Peignoir, plissées tout autour d'un col, à manches plates, ouvertes en entier par devant, fermées au col avec des rubans de fil.

Draps de Lit de Maître.

Pour un Lit de six pieds de large, il faut une toile de cinq quarts de large : seize aunes par paire. Pour un Lit de quatre pieds & demi de large, il faut une toile d'une aune un huitième : seize aunes par paires. Pour un lit de quatre pieds de large, il faut une toile d'une aune : quatorze aunes par paires. Pour un Lit de trois pieds & demi & de trois pieds, il faut une toile de sept huitièmes de large : quatorze aunes par paire.

D'Officiers.

Il faut une toile de sept huitièmes de large : douze aunes par paire.

De Livrée.

Il faut une toile de trois quarts de large : onze aunes par paire.

Pour faire une paire de Draps, on coupe la longueur de la toile en quatre parties égales qu'on assemble deux à deux du sens des lisieres.



CHAPITRE NEUVIEME.

QUATRIEME PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE.

Du Linge d'Eglise.

Le Linge d'Eglise est de peu d'étendue ; il consiste dans les pieces suivantes :

Pour l'Autel.

Les trois *Nappes d'Autel.*
 Les deux *Nappes de Crédençe.*
 La toile de la *Pale.*
 Le *Corporal.*
 L'*Essui-doigts* ou *Lavabo.*
 Le *Purificateire.*
 La *Nappe de Communion.*

Pour l'Ecclésiastique.

Le *Rabat.*
 L'*Aube.*
 L'*Amict.*
 Le *Surplis.*
 Le *Tour d'Etole.*
 Le *Rochet.*
 Les *Manchettes de Soutane.*

Les Nappes d'Autel.

Les Nappes d'Autel servent à couvrir entièrement toute la table ou dessus d'Autel : elles se font de toile depuis la Royale jusqu'à la Cretonne : elles sont au nombre de trois, deux grandes & une petite. La plus grande a ordinairement de trois aunes à trois aunes & demie de long, sur deux tiers de large. Voici comme on les dispose quarrément sur l'Autel. La petite, qu'on place la première, couvre la pierre bénite ; la plus grande, qui se met par-dessus, couvre toute la table ; elle doit déborder par-devant & pendre par les côtés ; la troisième se met sur la grande, & occupe tout le dessus d'Autel sans déborder : toutes n'ont besoin que d'être ourlées.

Les Nappes de Crédençe.

Elles sont au nombre de deux : elles sont destinées à couvrir les deux Crédences, petites tables ou consoles posées à chaque côté de l'Autel ; elles se font en Royale : elles auront cinq quarts de large, sur une demi-aune un demi-quart de large. Il n'y a d'autre façon que l'ourlet.

L'Essui-doigts ou Lavabo.

Il sert à essuyer les doigts du Prêtre après le *Lavabo* de la Messe ; il sert aussi plié en long, à couvrir les deux Burettes : il se fait en Royale ; il aura un demi-tiers de large & une demi-aune de long. Il n'y a d'autre façon que l'ourlet.

Le

Le Corporal.

LE Corporal est un linge qui s'étend à plat sur le milieu de l'Autel pour poser le Calice dessus : il se fait en batiste. Il aura une demi-aune en quarré.

La Palle.

LA Palle est en total un carton quarré recouvert & renfermé dans de la toile.

La Palle sert à couvrir la Patene quand elle est sur le Calice : elle se fait en batiste d'un tiers de long, sur un demi-tiers de large ; on la coud en double, ce qui fait un demi-tiers en quarré : on en laisse tout un côté ouvert pour y faire entrer le carton.

Le Purificateur.

Le Purificateur est précisément la même chose que le Lavabo ci-dessus : mais son usage est différent ; car il sert, plié en long, à nettoyer le dedans du Calice.

Nappes de Communion.

Ces Nappes se font pour les Eglises où l'Autel de la Communion est entouré d'une balustrade, parce qu'on les y accroche avec des rubans de fil qui se cousent pour cet effet de distance en distance dans l'étendue de la Nappe : on les fait plus ou moins longues, d'une toile de demi-aune de large, telle que celle dont on fait les Coëffes de Bonnet de nuit. Il n'y a d'autre façon que de les ourler aux deux bouts, & d'y attacher & coudre les rubans de fil. Il s'en fait aussi sans attaches : ce sont des Enfants de chœur ou des Clercs qui les soutiennent aux deux bouts. Quand il n'y a rien pour accrocher la Nappe, on se sert d'une petite serviette ordinaire, d'un mouchoir blanc ou du voile de calice, que chaque Communiant se donne de l'un à l'autre.

P O U R L' E C C L É S I A S T I Q U E.

L'Aube.

L'Aube est une espece de Chemise qui se met immédiatement sur la Soutane du Prêtre : elle se fait en quatre lez de batiste ou linon ; elle a pour l'ordinaire cinq quarts de long ; les manches se font toujours en amadis de demi-aune de long ; le haut des deux lez de devant doit s'échancrer jusqu'à l'épaulette de deux doigts en mourant : on la plisse autour du col comme une Chemise, on couvre les plis avec un collet large d'un demi-pouce, & on fait un grand ourlet en bas. Le Prêtre la met toujours la première en s'habillant pour la Messe.

Le Surplis.

Les Chanoines, dans leur origine, portoient une Soutane de peau, qu'ils nommoient *Pelliceum*; & lorsqu'ils mettoient par-dessus le vêtement de toile qu'on va décrire, ils l'appelloient *Superpelliceum*, d'où est venu en François *Surpelis* ou *Surplis*.

Le Surplis se met donc immédiatement par-dessus la Soutane dans plusieurs cérémonies de l'Eglise. Le corps du Surplis se fait en quatre lez de batiste ou linon de trois quarts & demi de long; chaque manche aura un lez en largeur, & une aune un quart de long, ce qui fait en tout six lez. Il doit être échancré sur le haut du devant, comme l'Aube ci-dessus; il faut aussi, avant d'attacher les manches, les plier du sens de leur longueur, non pas précisément en deux, mais qu'une des moitiés dépasse l'autre d'un pouce: celle-ci fera le dedans de la manche improprement dite, puisque les deux doubles doivent rester ouverts du haut en bas. Les manches étant pliées comme il vient d'être dit, on les échancre de quatre doigts par le haut en mourant, & de deux doigts par le bas; les deux lez du devant & du derrière de chaque côté, doivent rester ouverts depuis le dessous des bras jusqu'aux deux tiers du reste de leur longueur, pour pouvoir y passer les bras: c'est ce qui s'appelle *la poche*. L'ouverture de cette poche ne commencera qu'à huit pouces au-dessous de l'épaulette. En plissant les lez de devant & de derrière pour faire le tour du col, il doit rester cinq ou six pouces de chacun sans être plissés: on joindra ce reste en y cousant une épaulette de la même longueur; les huit pouces ci-dessus laissés au haut des côtés de devant & de derrière, serviront à y plisser & attacher les deux doubles de la manche, le plus étroit devant, le plus large derrière; on couvrira tous ces plis & ceux du col, d'une toile façonnée en poignet d'un demi-pouce de large: on fera un grand ourlet d'un bon pouce de large autour du bas du corps du Surplis & des manches.

Le Rochet.

Le Rochet appartient principalement aux Evêques: il se fait en batiste ou linon. C'est un corps de Surplis qui n'a point de manches: le Rochet à la Romaine a des manches en amadis comme l'Aube ci-dessus.

L'Amict.

L'Amict est une espèce de mouchoir carré que le Prêtre met sur son col en s'habillant pour la Messe, & dont il se couvre la tête en hiver. Il se fait en Royale: il doit avoir deux tiers en carré; on attache aux deux coins d'un des côtés, deux cordons que le Prêtre croise sur sa poitrine, & noue ensuite sur ses reins.

Le Tour d'Etole.

Le Tour d'Etole est un linge qu'on bâtit à l'endroit où l'Etole tourne autour du col. Il se fait en Royale : il aura un douzième de large & une demi-aune de long.

Le Rabat.

Le Rabat ecclésiastique qu'on nomme aussi le *petit Colet*, est une marque distinctive de tout Abbé, non-seulement à l'Eglise, mais il ne doit mettre aucune autre espèce de col, sur-tout dans les Villes. On l'appelle *petit Colet*, pour le distinguer du grand Rabat que les Magistrats ne doivent porter qu'avec leurs robes de Palais.

Le petit Rabat se fait de gaze noire ; les deux devants avec leurs ourlets ont communément deux pouces & demi de large ; les deux tours du Rabat sont bordés en dedans d'un pouce de toile qu'on replie sur le porte-Colet, (fourni par le Bourfier) & qu'on y attache avec cinq épingles, une devant & deux de chaque côté. Tous les ourlets blancs sont rapportés & cousus à la gaze : ils ont une ligne & demie de large ; si on faisoit le Rabat en toile, on prendroit les ourlets sur la toile, ce qu'on fait aux Rabats de Palais, parce qu'ils se font en *Rabat de Palais.* batiste ou linon : ceux-ci ont un demi-pied de long sur trois pouces de large.

On peut faire dans une aune de gaze quatre à cinq douzaines de petits Rabats : on fera vingt à vingt-deux grands Rabats de Palais dans une aune de linon ou batiste.

Manchettes de Soutane.

Ces petites Manchettes se mettent par-dessus le bout des manches de la Soutane : elles se font en batiste ; on en fait deux paires dans la largeur de la batiste, & on leur donne un demi-tiers de haut : elles se taillent comme de petits amadis ; on fait un grand ourlet au haut & un au bas ; on les faufile à la manche : elles n'ont aucun pli.

Renvoi à la page 34.

Comme le Chauffoir est carré parfait, pour s'en servir, on commence par le plier comme une enveloppe de lettre, c'est-à-dire, par les deux carnes opposées, dont les pointes s'enjamberont l'une sur l'autre ; on redoublera un second pli du même sens à chaque côté ; le premier de ces seconds plis qu'on fera vis-à-vis l'un de l'autre, n'ira pas au-delà desdites pointes ; le second, fait au côté opposé, passera par-dessus ledit premier, & s'achèvera sur son bord extérieur sans le déborder ; on faufile ces deux bords l'un sur l'autre ensemble avec quelques points devant.

Le Chauffoir en cet état, on formera à un

bout une espèce de coulisse de quatre à cinq pouces de large, ce qui s'exécutera en pliant d'autant la largeur de ce bout sur sa toile, & l'y fixant par quelques points devant qui prendront tous les doubles en travers ; alors on passe un ruban dans cette coulisse, on la place par derrière ; on fait faire au ruban le tour de la ceinture, où on l'arrête de deux nœuds ; puis prenant le bout du Chauffoir opposé à la coulisse, on le rapporte par-devant à ladite ceinture, autour de laquelle on le passe plusieurs fois.

M. Astruc, fameux Médecin, donne la préférence à ceux-ci sur les Chauffoirs piqués, qu'il estime très-mal sains, & sur tous autres.

Fin de l'Art de la Lingere.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIERE.

LA Vignette représente la Boutique d'une Lingere ; la Maîtresse apporte sous son bras un rouleau de toile pour le faire voir à une Dame, devant laquelle deux Filles de Boutique aident une piece de toile ; plusieurs autres Filles sont occupées au service de la Boutique.

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------|
| I. Linge de fein. | X. Chemise de Brassiere. |
| II. Coupe du Béguin. | XI. Coupe de la Chemise de Brassiere. |
| III. Béguin monté. | XII. Tour de Lange. |
| IV. Tour de Bonnet de laine. | XIII. Bavoir. |
| V. Têtiere. | XIV. Chaussettes du premier âge. |
| VI. Cornette pour la nuit. | XV. Chemise du premier âge. |
| VII. Bonnet rond. | XVI. Biais. |
| VIII. Lange piqué. | |
| IX. Petits bras. | |

PLANCHE II.

- | | |
|---|---------------------------------|
| A, Chemise de Femme à l'Angloise. | F, Bonnet piqué. |
| B, Chemise de Femme à la Françoise. | C, Grande Coëffe en mouffeline. |
| C, Autre Chemise de Femme à l'Angloise. | H, Petite Coëffe à la Reine. |
| D, Coëffure de dentelle. | I, Peignoir en pagode. |
| E, Coëffure à deux rangs ou à Bavole. | K, Manchettes à trois rangs. |
| | L, Mantelet en mouffeline. |
| | M, Coqueluchon du Mantelet. |

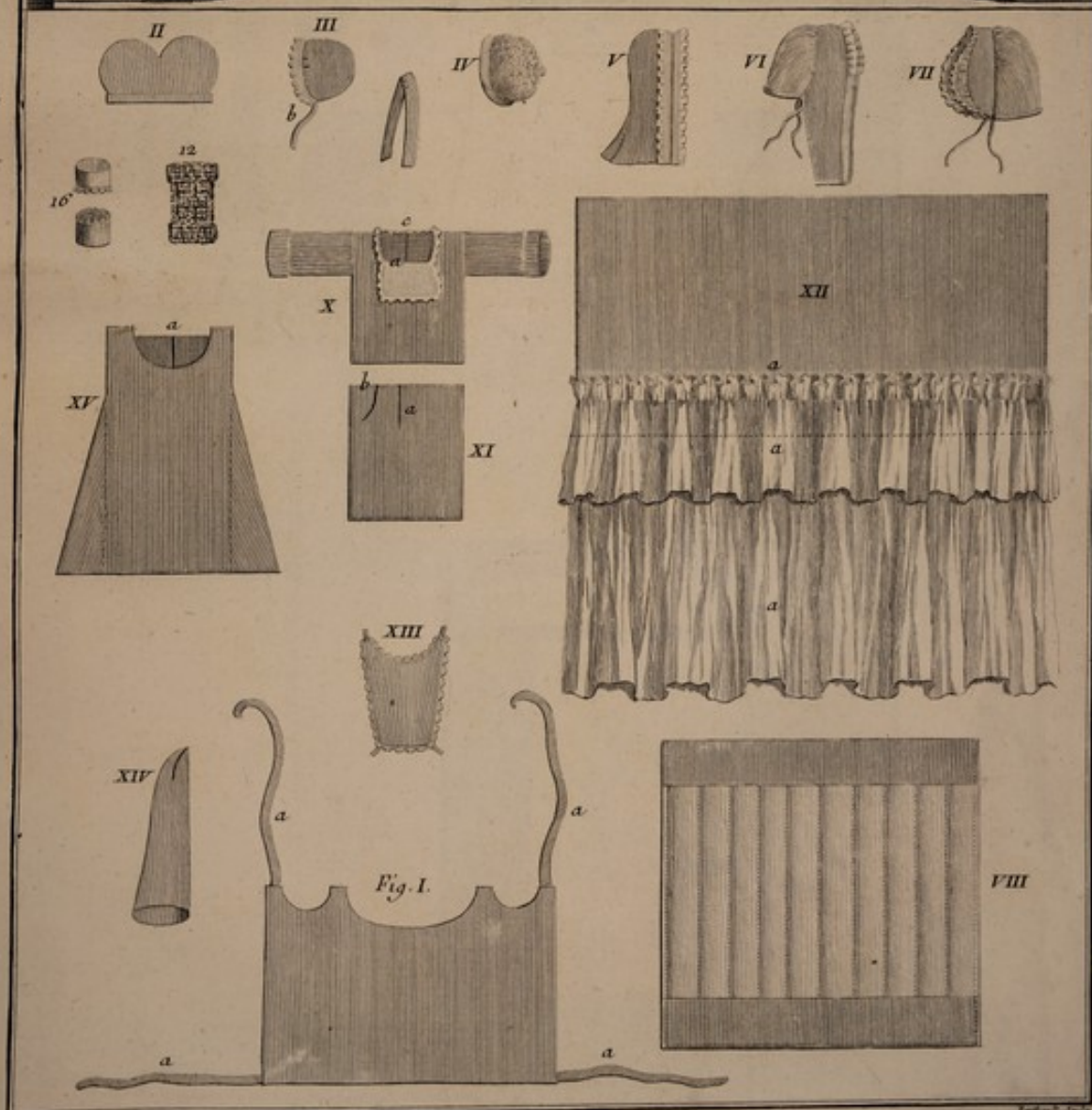
PLANCHE III.

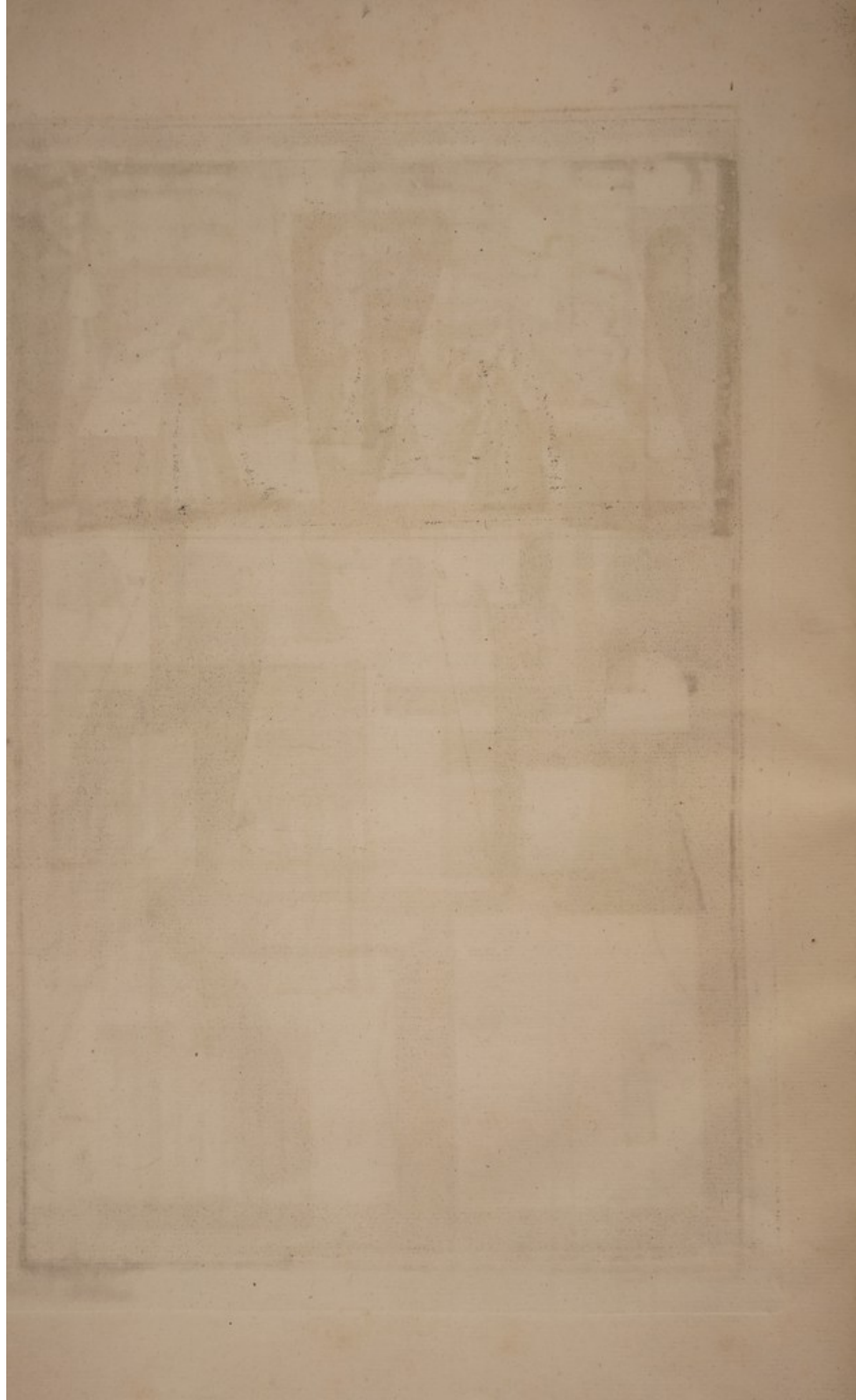
- | | |
|---|----------------------------------|
| AA, Dedans de Berceau, autrement dessus d'Archet. | EE, Manchettes de Botte. |
| BB, Chemise d'Homme. | FF, Chauffons. |
| CC, Manches en amadis. | GG, Tablier de Valet-de-Chambre. |
| DD, Col d'Homme. | HH, Coëffes de Bonnet. |

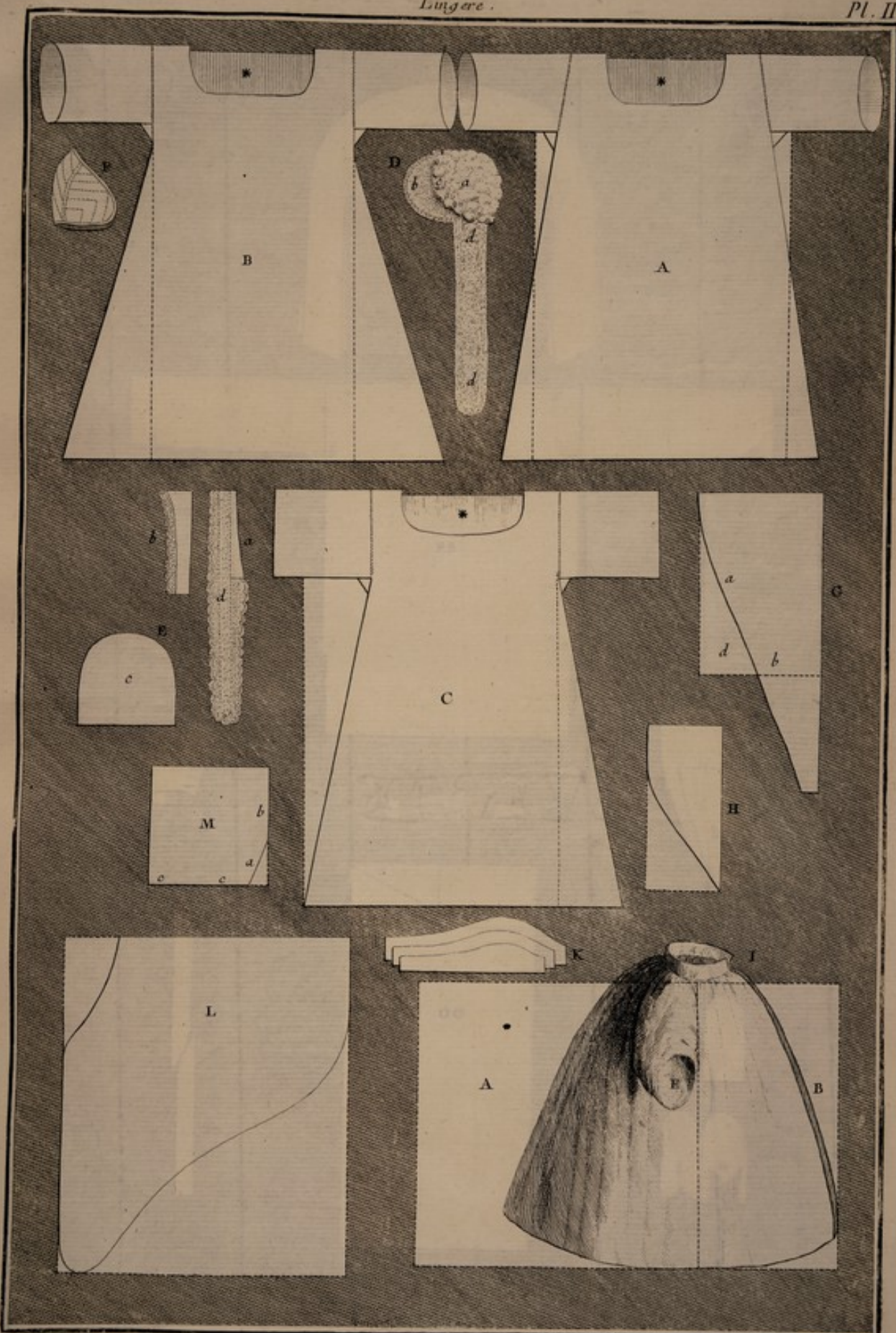
PLANCHE IV.

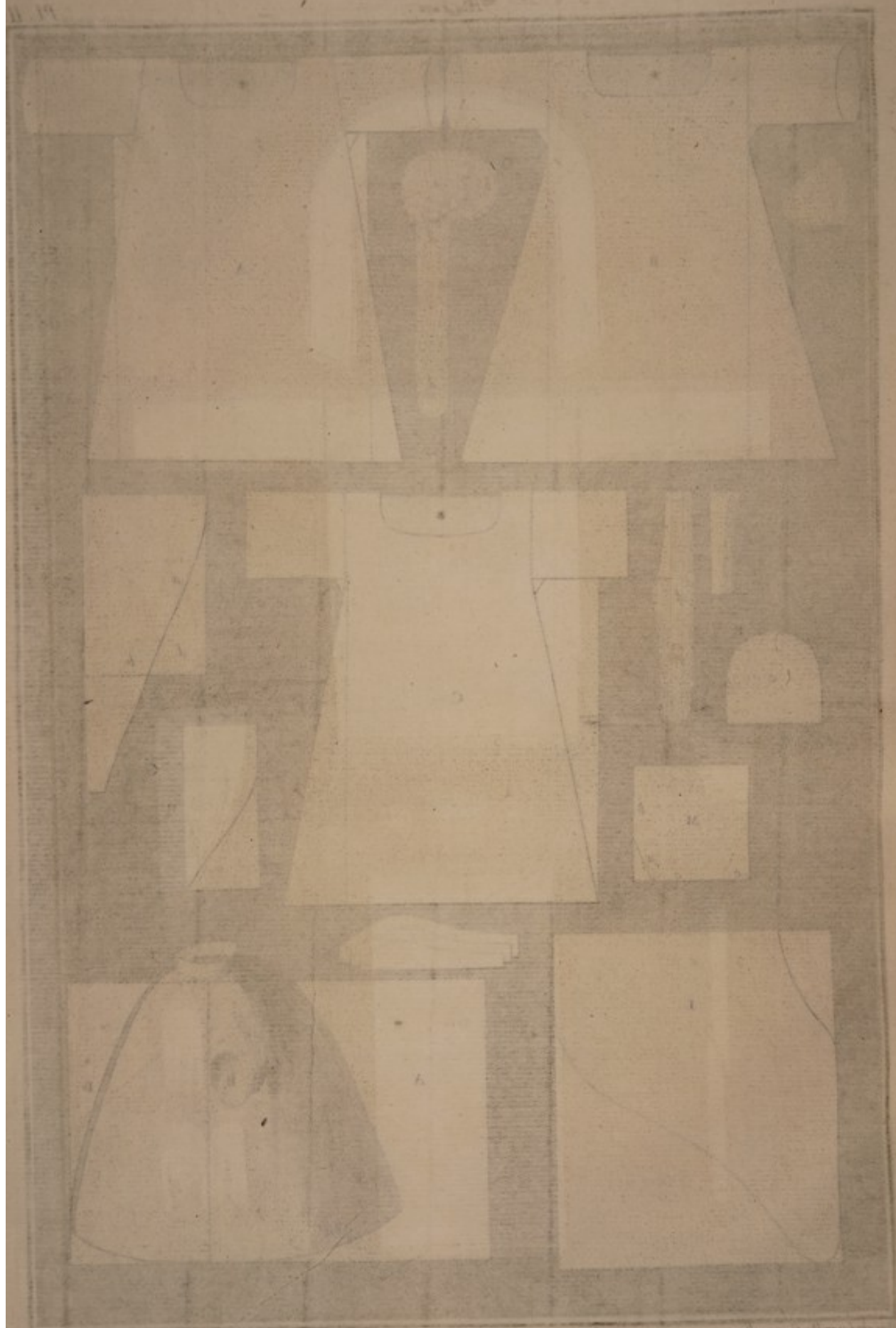
- | | |
|-------------------------------------|--|
| A, Le Surjet. | E, Le Point de chaînette. |
| B, Le Point noué ou de boutonniere. | F, L'arriere-Point. |
| C, Le Point de côté. | GMH, Trois Figures pour la Couture rabattue. |
| D, Le Point devant. | |

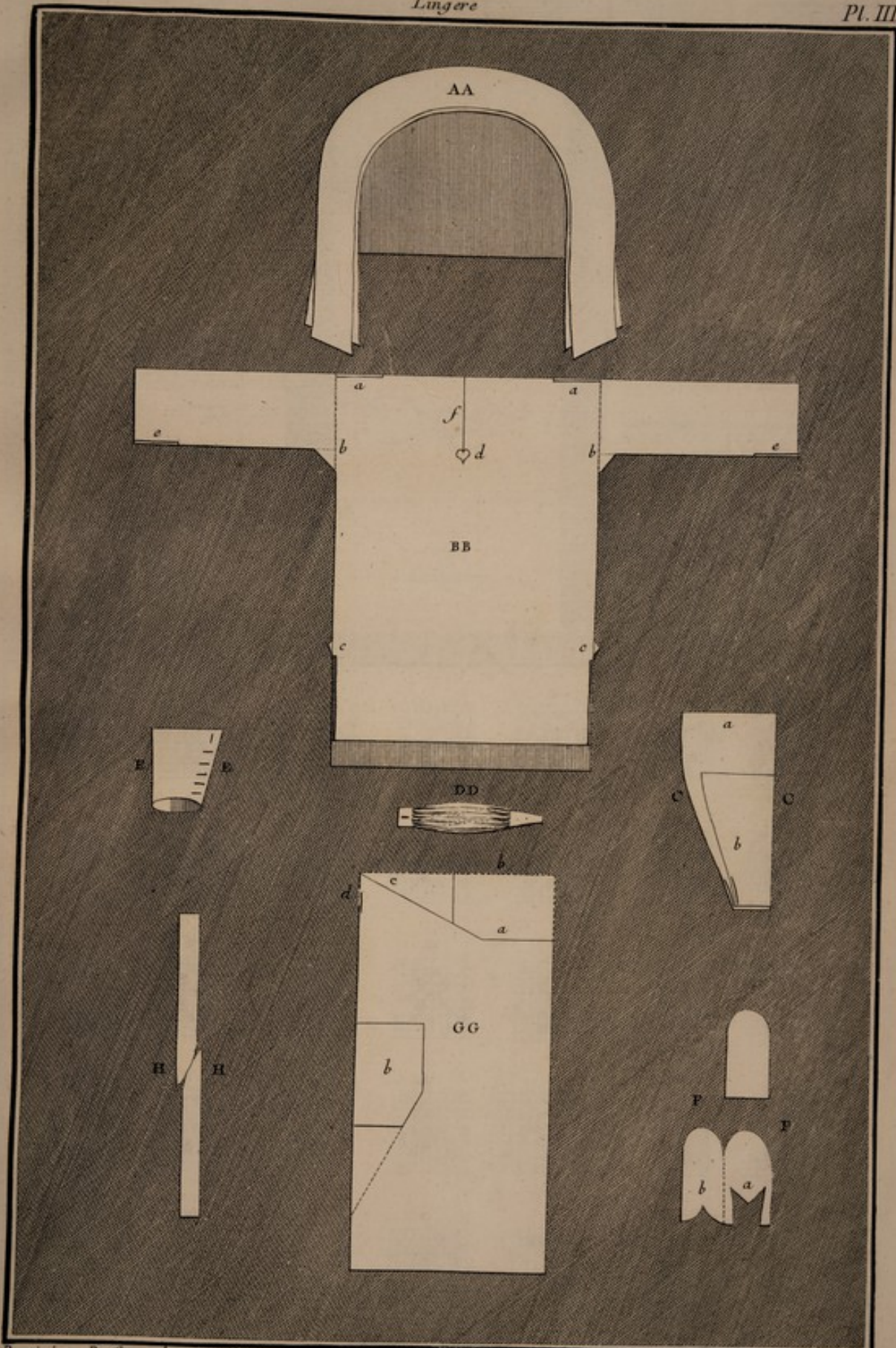
TABLE

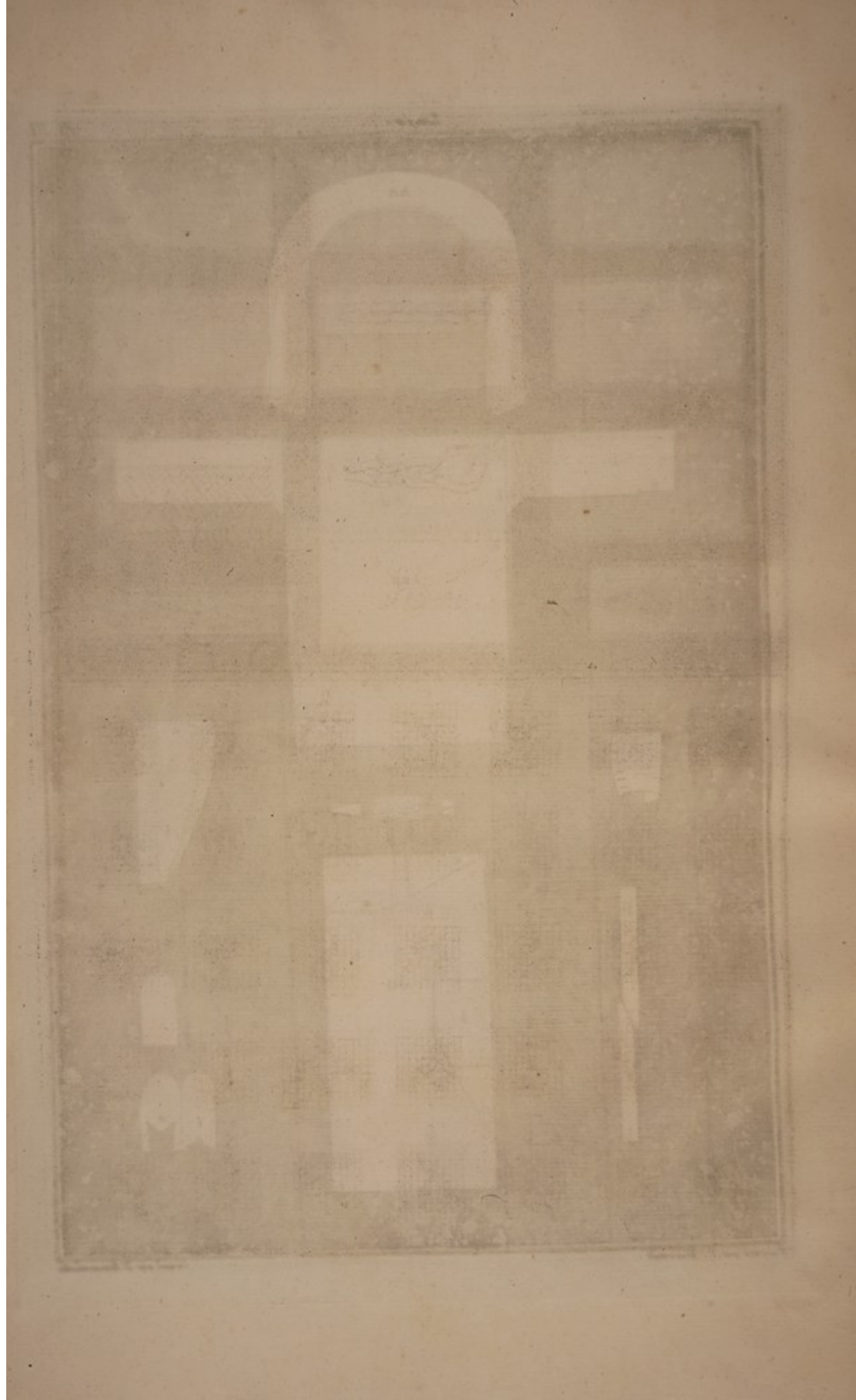


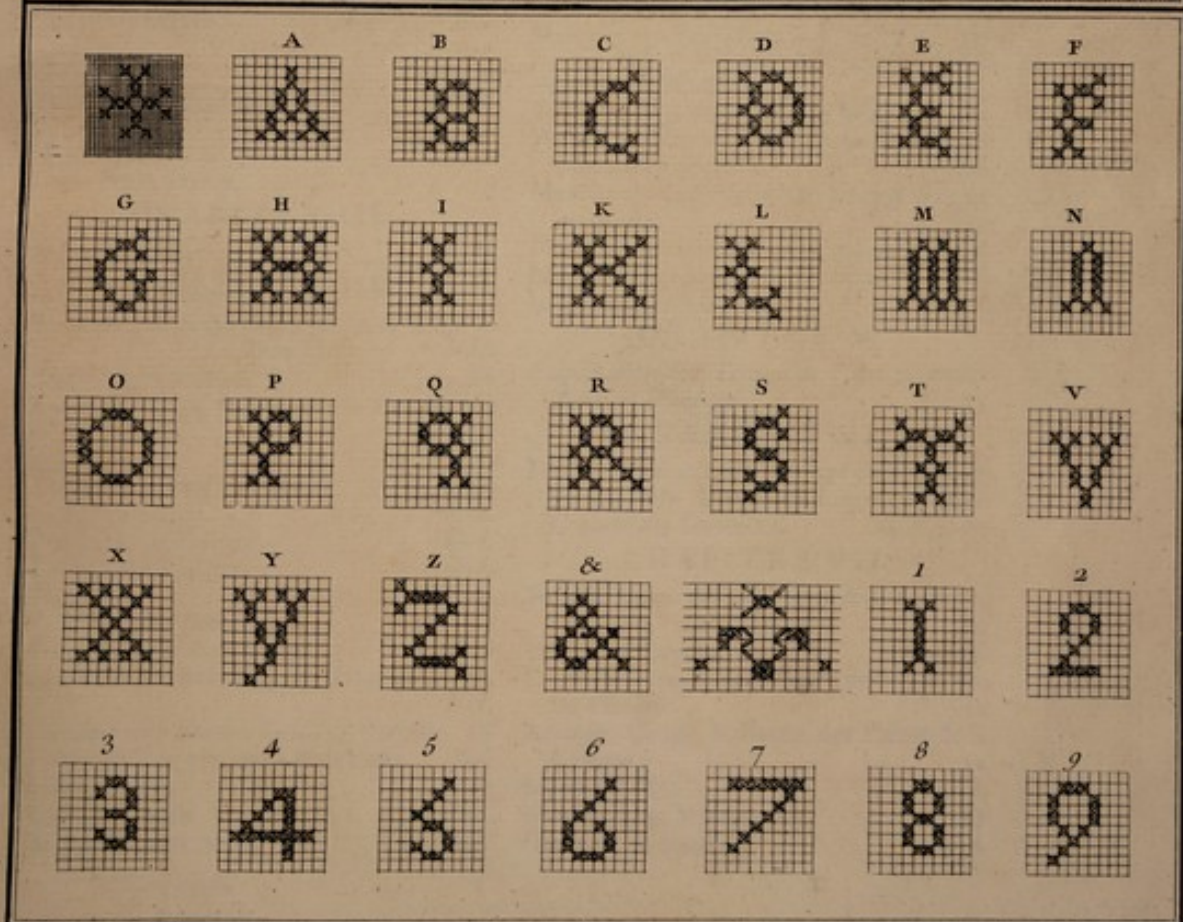
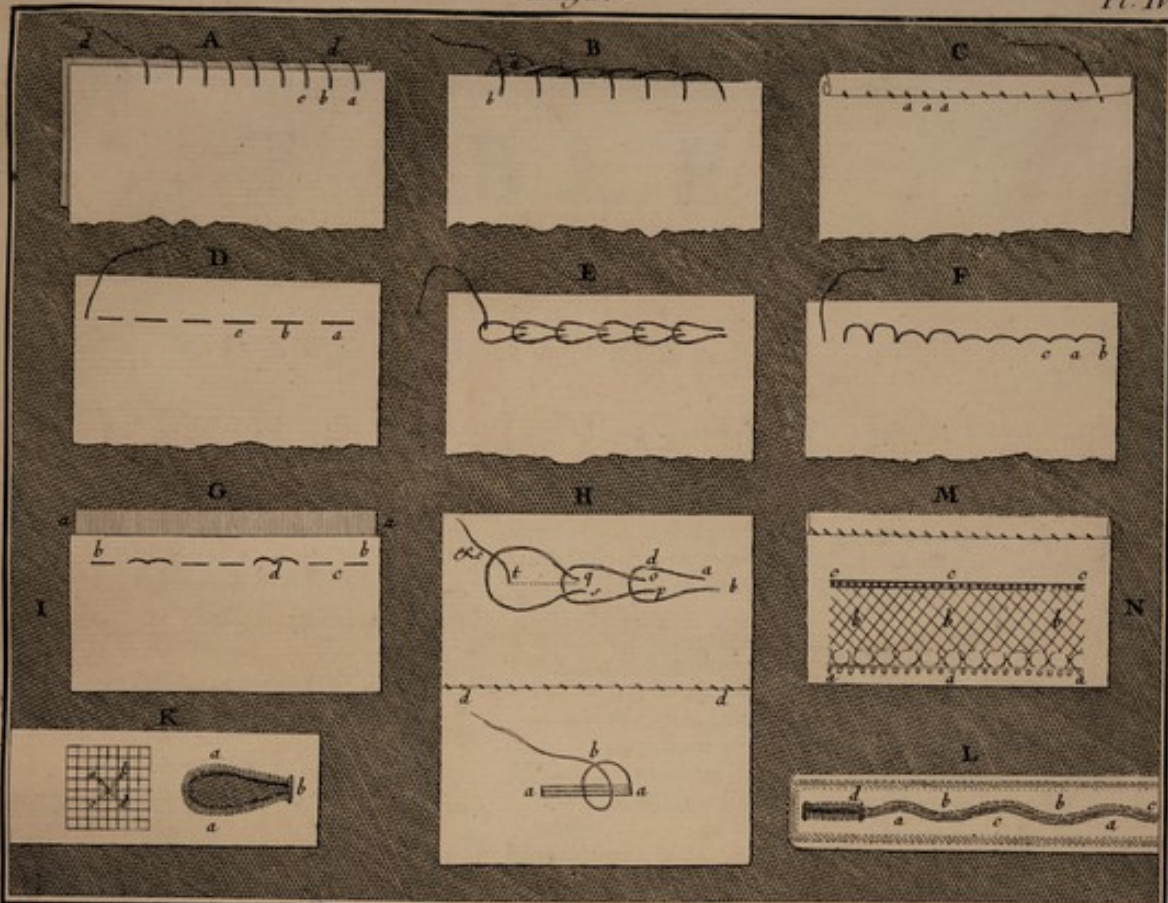














1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35

T A B L E

DES CHAPITRES ET TITRES

CONTENUS DANS L'ART

D E L A L I N G E R E.

I	INTRODUCTION;	page 1	Serres-tête ou Bandeaux.	page 17
	CHAPITRE PREMIER.		Grande Coëffe en mouffeline.	<i>ibid.</i>
	<i>L'Aune & ses fractions réduite en pieds, pouces & lignes.</i>	2	Grande Coëffe en entoilage & dentelle.	18
	<i>L'Aune de Paris en pouces pour pied.</i>	3	Taies d'oreiller.	<i>ibid.</i>
	<i>Division de l'Aune en pieds, pouces & lignes.</i>	<i>ibid.</i>	Tablier de Femme de chambre.	<i>ibid.</i>
	CHAPITRE II.		Chemises de Femme.	<i>ibid.</i>
	<i>Toiles de Lin, Chanvre, Coton, & Dentelles.</i>	4	— à la Françoisse.	<i>ibid.</i>
	<i>Toiles à Serviettes.</i>	7	— Première à l'Angloise.	19
	<i>Toiles à Torchons, ou Canevas.</i>	<i>ibid.</i>	— Deuxieme à l'Angloise.	<i>ibid.</i>
	<i>Toiles à Matelas.</i>	<i>ibid.</i>	Moyen économique d'allonger de six pouces une Chemise de Femme sans qu'il y paroisse.	<i>ibid.</i>
	<i>Treillis.</i>	<i>ibid.</i>	Mouchoirs.	20
	<i>Linge ouvré.</i>	8	Chaussons.	<i>ibid.</i>
	<i>Toiles de coton; Futaine.</i>	<i>ibid.</i>	Pieces d'estomach pour Femme.	<i>ibid.</i>
	<i>Bafins.</i>	<i>ibid.</i>	Mantelet en mouffeline.	21
	<i>Mouffelines.</i>	<i>ibid.</i>	Poches de basin.	<i>ibid.</i>
	<i>Dentelles & Points.</i>	9	Garniture de Corset.	<i>ibid.</i>
	CHAPITRE III.		Tour de gorge en mouffeline festonnée.	22
	<i>De la Mesure.</i>	10	Manchettes de mouffeline à trois rangs, festonnées en dentelle.	<i>ibid.</i>
	CHAPITRE IV.		Manchettes de dentelle à trois rangs avec un entoilage.	<i>ibid.</i>
	<i>Première Partie des Ouvrages de la Lingerie.</i>		Manches de toile à laver les mains.	<i>ibid.</i>
	<i>Le Troussseau.</i>	<i>ibid.</i>	Linges à laver le dessous des bras.	<i>ibid.</i>
	<i>Etat d'un Troussseau.</i>	11	Linges de garde-robe.	<i>ibid.</i>
	<i>Aunage, Coupe & Façon des Pieces d'un Troussseau.</i>	12	CHAPITRE V.	
	<i>Les Toilettes.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Explication des Termes de l'Art répandus dans cet Ouvrage.</i>	23
	<i>Trousse, ou Etui à Peignes.</i>	13	CHAPITRE VI.	
	<i>Dessus de Pelote.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Des Points de couture en usage dans la Lingerie; de la Marque du Linge, & de la Couture des Dentelles.</i>	25 & suiv.
	<i>Serviettes de Toilette.</i>	<i>ibid.</i>	CHAPITRE VII.	
	<i>Tabliers de Toilette.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Seconde Partie des Ouvrages de la Lingerie.</i>	
	<i>Peignoirs.</i>	14	<i>La Layette.</i>	29
	<i>Frottoirs pour ôter le rouge.</i>	15	<i>Etat d'une Layette.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Frottoirs pour ôter la poudre.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Le Maillot, ou la distribution de la Layette sur l'Enfant.</i>	31
	<i>Coëffures de dentelle, & Tour de gorge.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Aunage, Coupe & Façon des Pieces de la Layette.</i>	32
	<i>Coëffure dite Battant l'œil, en dentelle.</i>	16	<i>Linges de sein.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Fichu plissé en entoilage & dentelle.</i>	<i>ibid.</i>	<i>Gouffers pour le lait.</i>	33
	<i>Fichu double.</i>	17	<i>Chemises de couche.</i>	<i>ibid.</i>
	<i>Bonnets piqués.</i>	<i>ibid.</i>		
	<i>Bonnets à deux rangs.</i>	<i>ibid.</i>		

LINGERE.

P

Manches en amadis & Manchettes pour Femme.	page 33.	qu'à quatorze ans pour les Filles, & jusqu'à cinq ans pour les Garçons, & ensuite jusqu'à quatorze ans.	41
Alaïses plates.	<i>ibid.</i>	Chemises d'Homme.	44
Alaïses plissées.	34	Manchettes & Jabots d'Homme. 46 & suiv.	48
Bandes de ventre.	<i>ibid.</i>	Cols.	<i>ibid.</i>
Déshabillé de mouffeline.	<i>ibid.</i>	Coëffes de Bonnet.	<i>ibid.</i>
Chaussoirs.	<i>ibid.</i>	Peignoir d'Homme.	49
Béguins du premier âge.	<i>ibid.</i>	Tablier de Valet-de-Chambre.	<i>ibid.</i>
— Deuxieme âge.	35	Tablier de Cuisinier.	<i>ibid.</i>
— Troisieme âge.	<i>ibid.</i>	Manchettes de Bottes.	<i>ibid.</i>
— Quatrieme âge.	<i>ibid.</i>	Petite Coëffure nommée <i>Baigneuse</i> ou <i>Bastienne</i> .	50
Tours de Bonnets de laine.	<i>ibid.</i>	Coëffure de deuil en batiste ou linon.	<i>ibid.</i>
Têtières.	<i>ibid.</i>	Petite Coëffe à la Reine.	<i>ibid.</i>
Cornettes pour la nuit.	<i>ibid.</i>	Fichu à deux rangs plissé, espece de Palatine.	<i>ibid.</i>
Bonnets ronds ou à deux rangs.	36	Manchettes de Femme à un & à deux rangs.	<i>ibid.</i>
Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant.	<i>ibid.</i>	Manchettes de deuil.	51
Serviettes de col d'Enfant.	37	Chemises de Bain.	<i>ibid.</i>
Couches.	<i>ibid.</i>	Draps de Lit.	<i>ibid.</i>
Bandes de Maillor.	<i>ibid.</i>		
Langes piqués en mouffeline.	<i>ibid.</i>		
Langes en futaine.	<i>ibid.</i>		
Serviettes unies.	<i>ibid.</i>		
Mouchoirs à essuyer l'Enfant.	38		
Biais, espece de Fichu.	<i>ibid.</i>		
Grande Coëffe.	<i>ibid.</i>		
Petits Bras.	<i>ibid.</i>		
Chemises de Brassiere.	<i>ibid.</i>		
Tour de Lange, ou Tavaïolle.	39		
Bavoires.	<i>ibid.</i>		
Dedans de Berceau nommé <i>Dessus d'Archet</i> .	<i>ibid.</i>		
Draps de Berceau.	40		
Taies d'Oreiller.	<i>ibid.</i>		

CHAPITRE VIII.

Troisieme Partie des Ouvrages de la Lingere, tant pour Homme que pour Femme, qui n'entrent ni dans la Layette ni dans le Trousséau.

Chaussettes d'Enfant du premier âge.	41
— Du second âge.	<i>ibid.</i>
Chemises d'âge en âge, depuis l'enfance jus-	

CHAPITRE IX.

Quatrieme Partie des Ouvrages de la Lingere:

<i>Du Linge d'Eglise.</i>	52
Les Nappes d'Autel.	<i>ibid.</i>
Les Nappes de Crédence.	<i>ibid.</i>
L'Essui-doigts ou Lavabo.	<i>ibid.</i>
Le Corporal.	53
La Palle.	<i>ibid.</i>
Le Purificatoire.	<i>ibid.</i>
Nappes de Communion.	<i>ibid.</i>
L'Aube.	<i>ibid.</i>
Le Surplis.	54
Le Rochet.	<i>ibid.</i>
L'Amict.	<i>ibid.</i>
Le Tour d'Etole.	55
Le Rabat.	<i>ibid.</i>
Les Manchettes de Soutane.	<i>ibid.</i>
EXPLICATION des Planches.	56

Fin de la Table.

